

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.



Espace de Libertés est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

Rédaction, administration et publicité

Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels

Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet

Production, administration et publicité:

Fabienne Sergoyne

Iconographie: Michèle Michiels

Comité de rédaction: Mireille Andries, Jean Charlier, Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois, Serge Vandervorst.

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Documentation: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège

ISSN 0775-2768

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236, avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles. Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61. E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

Abonnements:

Pour 10 numéros:
Belgique: 18 €, Étranger: 26 €
Pour 10 numéros + 2 Documents:
Belgique: 20 €, Étranger: 32 €
par virement au compte
n°210-0624799-74 du CAL.



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © Fotostock.
Notre dossier: *Télé casino*,
pages 4 et suivantes.

Sommaire

Editorial

Belgique/France: quelle laïcité? – Patrice Darteville 3

Dossier: Télé casino

Le jeu télévisé, miroir d'une société – Fernand Letist 4

Le rire s'est crispé. Un entretien avec Gabriel Thoveron –

Propos recueillis par Michèle Michiels 6

Les jeux de la télévision et du hasard – Claude Javeau 8

Des jeux et des enjeux – Fernand Letist 10

Europe

Chypre, la migraine d'Aphrodite – Pascal Martin 11

Monde

La Palestine a-t-elle un avenir? – Julien Dohet 12

Palestine - Un autre éclairage – Jacques Rifflet 13

Société

L'art d'accommoder nos restes – Valérie Kalinin 14

Retour sur l'effervescence blanche. Un entretien avec Didier Vrancken –

Propos recueillis par Sergio Carrozzo 16

Jour J, 60e anniversaire. Un entretien avec Claude Quétel –

Propos recueillis par Olivier Swingedau 18

Idées

L'avenir est-il un long passé? L'entretien de Jean Sloover avec Pierre Blaise et Vincent de Coorebyter 20

La police, corps central de l'État – Jean-Claude Paye 22

Illusions démocratiques – Émile Peeters 24

L'histoire à deux voix – Jean Charlier 25

Le monde comme il va? – Yolande Mendes da Costa 25

Religion

L'alliance objective des intégrismes – Claude Wachtelaer 26

Laïcité

Laïcité et Europe – Patrice Darteville 27

Un faiseur de gué – Jacques Rifflet 28

Humeur

Méfiez-vous du préservatif volant – Marc Oschinsky 29

Culture

Cinéma - *La mala educación* – Xavier De Schutter 30

Éloge de l'ambiguïté – Sophie Creuz 31

Mouvement et relief – Ben Durant 32

Au nom du père – Michèle Michiels 33

Les lecteurs nous écrivent

Agenda 34

35

À paraître en août 2004

Religion et laïcité - Ennemis irréductibles?

Le numéro: 12 € au lieu de 15 € pour les abonnés d'*Espace de Libertés*

Virement sur le compte 210-0624799-74 du Centre d'Action Laïque, Campus de la Plaine ULB, CP 236, 1050 Bruxelles. Communication: titre et numéro commandé.

Abonnement annuel : 25 € pour trois numéros
Abonnement de soutien : 30 € ou plus

Virement sur le compte n° 000-0047663-36 de La Pensée & les Hommes, avenue Victoria 5, 1000 Bruxelles. Communication : abonnement 2004.

Belgique/France: quelle laïcité?

Depuis que la laïcité belge est financée, reconnue et maintenant réglementée par les pouvoirs publics, une divergence s'est installée entre laïques belges et français. Elle ne doit pas faire oublier la masse des objectifs qui nous sont communs mais il ne faut pas non plus la nier. Les dernières années, différents problèmes ont suscité de nouvelles réflexions. L'affaiblissement sociologique des Églises dominantes, l'adhésion à l'Union européenne d'États demeurés très religieux et les tentatives des Églises de retrouver via l'Europe un pouvoir qui commence à leur échapper forcent à une adaptation tactique des positions des laïques.

Le cas de la laïcité belge est en fait devenu important parce que d'aucuns, animés d'intentions diverses, y voient un modèle pour l'Europe.

C'est ce que craint Michel Godicheau dans un récent article paru dans *La Raison*, l'organe de la Libre Pensée française¹. M. Godicheau relève l'alliance objective (il n'emploie pas le terme mais c'est bien le sens) entre laïcité et religions reconnues.

Curieusement, dans sa critique de la laïcité belge, deux éléments trouvent grâce: *Espace de Libertés* et l'Université libre de Bruxelles.

Pourtant, ce sont deux produits caricaturaux de l'organisation de l'État en Belgique en rupture totale avec la séparation de l'Église et de l'État comme en France: pas d'université laïque, pas de publications laïques avec personnel et quelques moyens, sans financement public.

Une démocratie participative

Dans le choix des Belges, outre un parti pris pragmatique adapté au contexte, deux éléments ont prévalu.

L'organisation sociale française est particulière en Europe.

Prenez un domaine aussi important que la vie syndicale. En France, le taux de syndicalisation en 2000 est de 9,1%. Les autres pays d'Europe de taille comparable sont très au-delà: 29,7% en Allemagne en 1998 et 29,5% en Grande-Bretagne pour 1999. Quant à la Belgique, elle est à 69,2%, proche des pays nordiques comme la Finlande (79%) et, pays record, le Danemark avec 87,5%².

Plus encore, en Belgique et en Europe du Centre et du Nord, les affiliés financent réellement leur syndicat. Les syndicats français en sont incapables et ils reçoivent une aide de l'État³.

On retrouve la même chose pour l'affiliation aux partis politiques. Prenez le cas des partis socialistes. PS belge et français obtiennent des scores comparables: le parti français est plus inconstant et peut osciller de 18 à 30%, les partis belges additionnés presque stables un peu en deçà de 30%. Le PS belge francophone compte 117.553 adhérents en 1995⁴. Son homologue français en déclare 93.603 en 1995 et 118.660 en 1999⁵. Entre la Belgique francophone et la France, le rapport de population est

pratiquement de 1 à 15. Or les chiffres d'adhérents sont pratiquement identiques.

De l'autre côté de l'échiquier politique, MR et CDH comptent ensemble environ 65 000 membres. En France, réunis RPR, DL, UDF et Radicaux (aujourd'hui l'UMP) ont 164 000 militants officiellement recensés⁶. Le gouffre est donc encore bien plus grand qu'en matière syndicale.

Dans la plupart des pays d'Europe, la participation organisée à la vie politique et sociale est dominante et elle exige en toutes choses des structures fortes. Y renoncer, c'est se marginaliser.

On me dira que le modèle français est le bon. Laissons la question de la laïcité: qui même en France songe à exporter un modèle aussi peu participatif? Tout le monde y voit une faiblesse. Certes, cela favorise un pouvoir central plus fort, utile dans les circonstances graves. Certes aussi le système dominant en Europe peut conduire aux abus et au conservatisme de la polarisation. Mais qui peut contester qu'il aboutit à une pratique plus réelle de la démocratie? Il implique des habitudes de négociation qui surprennent les Français: le sens de la négociation est une vertu en Europe, sauf en France où il est pris pour un signe de mollesse et de manque de fermeté idéologique.

Un combat pour des valeurs

L'autre point porte sur l'abstention généralisée des groupes laïques français en fait de revendication politique en dehors de la séparation entre l'Église et l'État. On a beau chercher qui s'oppose aux normes bioéthiques de la religion dominante, seules des voix individuelles se font entendre. L'euthanasie commence seulement à sortir du tabou en France alors que ce sont les Hollandais, les plus polarisés d'Europe, qui ont été les premiers à franchir le pas, suivis par les Belges.

Plus encore qu'avant, les États chercheront à consulter des autorités morales ou religieuses. Ils le font souvent pour trouver une caution – j'en conviens – mais le retrait du débat ne nous renforcera pas.

En France, on consulte toutes les Églises, jamais la laïcité qui ne le veut pas.

Les laïques belges n'hésitent pas à lutter collectivement pour que la société tienne correctement en compte des valeurs éthiques dégagées des références religieuses. Leurs succès depuis une génération ne sont-ils pas probants?

Les deux aspects que je viens d'évoquer ont évidemment un lien. Si l'on veut peser, il faut être un groupe uni par ses valeurs et positions et il faut être fort.

Le mouvement laïque belge entend bien défendre ses objectifs permanents vis-à-vis de l'Église mais en défendant, de la même manière que les autres groupes qui animent la société belge dans bien des secteurs, les valeurs qui lui sont propres. Elles sont nombreuses et importantes.

Patrice Darteville

¹ Michel Godicheau, «Le pilier belge: un modèle pour la Constitution européenne?», *La Raison*, n°489, mars 2004.

² Marie-Béatrice Baudet et Renaud Honoré, dossier «Financement des syndicats», in *Le Monde* du 14 avril 2004 (supplément Économie)

³ Reiner Hoffmann, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats, in *Le Monde* du 14 avril 2004.

⁴ Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, *Les partis politiques en Belgique*, 1997, p. 29.

⁵ Quid 2000 et Hugues Portelli, «Le parti socialiste: une position dominante» in Pierre Brechon, *Les partis politiques français*, p. 97.

⁶ Agnès Vives, «L'UMP d'en bas cajolée», in *L'Express* du 27 février 2003.

Le jeu télévisé, miroir d'une société

Pilier incontournable des programmes de télévision depuis la création de celle-ci, le jeu télé colle aux valeurs et humeurs des sociétés. Pour le pire, le meilleur et le plaisir du téléspectateur.

«Voulez-vous jouer?». Ce titre tinte encore dans la mémoire du téléspectateur belge francophone comme l'archétype ringard du jeu télévisé osé par la chaîne publique RTBF dans la seconde moitié des années septante. Pourtant dans ce souvenir où le public en studio agite des poireaux à bout de bras, se niche une belle part

en rien altéré ce qui reste la manifestation d'une télévision à visage humain. Comme le dirait François Brune, «les candidats sont admis au paradis télévisuel et, avec eux, la classe moyenne dont ils sont les «élus», bien de chez nous, socialement vrais, humainement proches».

Tel le Phénix renaissant de ses cendres

On aurait pu croire que toutes les possibilités ludiques après dix, vingt ans de télévision auraient été explorées et que donc, le genre se serait naturellement épuisé. Il n'en est rien et tel le Phoenix renaissant de ses cendres, l'univers du divertissement ludique se régénère sans cesse. Le secret étant que, au-delà de la trinité «un candidat, il perd ou il gagne», les jeux puisent leur force et leurs caractères dans les valeurs et humeurs d'une société à un moment donné.

«À vos marques», «Feu Vert», «La tête et les jambes», «La Roue de la fortune», «La course autour du monde»,

de nostalgie et ce petit quelque chose qui répond à un trait profondément ancré au plus profond de l'homme: le goût du jeu. Dès le départ, le petit écran le lui a offert par procuration, le téléspectateur lambda voyant certains de ses semblables aux prises avec des quizz, des épreuves intellectuelles ou physiques, des stratégies ludiques mariant la loi du chronomètre à celle du quitter ou double. Comme l'explique le chercheur Michael Richards: «les jeux sont une forme de télévision participative. À part le présentateur et l'équipe, il y a trois groupes actifs: le(s) candidat(s), le public du studio et les téléspectateurs».

Bien sûr, depuis l'aube de la télévision, la liste d'émissions s'est considérablement allongée et les concepts différents ont fait florès. Mais l'attraction forte exercée sur le téléspectateur et restée intacte répond au même mécanisme profond: l'identification entre le candidat le plus souvent anonyme et son double dans son salon. De plus, le jeu télé a souvent su se préserver ce côté imprévisible du direct doublé d'une mise en scène télégénique construisant un vrai suspense. Dramaturgie et scénarisation actuelles n'ont

«Visa pour le monde», «Les Chiffres et les lettres», «Le Maillon faible», «Questions pour un champion», «Double Sept», «Qui sera millionnaire», «Fort Boyard» ou «Star Academy», pour n'en citer qu'une poignée, collent fondamentalement à leur époque de création à succès. Simplement parce qu'ils véhiculent les caractéristiques du corps social, ses aspirations comme ses tensions, ses valeurs comme ses tares. Le tout désamorcé ou scénarisé en un rituel ludique et cathartique. Pourtant, il y a trente, quarante ans, point de jeu sans alibi culturel. C'était le temps des «forts en thèmes», de la culture générale, des connaissances, de la télévision envisagée et souhaitée comme instrument de savoir. Progressivement, le petit écran va se déboutonner, se dépenailler sans pour autant tourner le dos à quelques prétentions intellectuelles. Il faut bien trouver matière à alimenter les quizz.

Le jeu télé aux mille visages

Avec l'avènement des télévisions privées, de la course à l'audience et à la pub, les gains, eux, deviendront plus considérables que par le passé. Variables aussi, le lot pouvant prendre la forme d'une voiture, d'une maison ou, plus récemment pour les staracadémiciens, d'un début de carrière artistique.

Après un démarrage très humble et «comme il faut», l'éventail ludique va s'élargir. Le jeu se fera aussi spectacle, façon joutes médiévales, comme dans «Intervilles» ou «Jeux sans frontières». Le jeu va aussi se mêler, sans avoir l'air d'y toucher, de la vie privée avec «Tournez manège» ou encore aujourd'hui «Les Z'Amours». Le jeu va se faire solidaire comme dans «Fort Boyard» voire certains prime time de «Qui veut gagner des millions?» ou des personnes connues font équipe, vers un seul but: gagner un maximum d'argent... au profit d'associations caritatives ou humanitaires.

Le jeu va aussi se faire le chantre du profit personnel pur et dur, seul objectif des «Juste prix», «Roue de la fortune» coïncidant avec les années quatre-vingt des battants et de l'argent-roi. Aujourd'hui encore, «À prendre ou à laisser» en est le digne descendant. Le jeu enfin est aujourd'hui, depuis l'ouverture de la boîte de Pandore de la télé-réalité, le portrait craché sur petit écran d'une société où règne l'individualisme («Seul contre tous»), la concurrence interpersonnelle, la recherche du profit et de la notoriété faciles, le goût de choquer et le voyeurisme assumés, la rupture de certaines limites, l'interactivité... Sont nées de ce cocktail les «Big Brother», «Star Academy», «Île de la tentation», «Greg le millionnaire» (Bachelor), «Koh-lanta», «Le Maillon faible», etc.

L'état d'esprit d'un moment

Ce dernier, où l'animatrice rudoie les candidats, est encore plus parlant sur l'état d'esprit du moment. On ne respecte

Progressivement,
le petit écran va se déboutonner,
se dépenailler
sans pour autant tourner le dos à
quelques prétentions intellectuelles.

plus le candidat qui, lui-même, doit dénoncer un autre candidat pour l'éliminer. Le «Maillon faible» célèbre les pulsions les plus basses tout comme un «Fear factor» pousse les candidats à dépasser leurs phobies les plus immondes pour de l'argent.

Le psychanalyste Serge Tisseron estime en gros que la violence est inhérente aux jeux, que la télévision actuelle les multiplie et que leur renouvellement accéléré «témoigne de l'évolution de la perception des nouvelles générations d'enviser la vie. Par exemple, il y a quinze ans quand quelqu'un passait à la télévision, il fallait qu'il se présente à son avantage, qu'il paraisse poli, bien élevé. (...) Aujourd'hui, les jeunes ont grandi dans une culture de l'image, des deux côtés du poste. (...) Ils ont acquis la conviction que l'on passe son temps à montrer plusieurs facettes de sa personnalité. Les personnes qui passent au «Maillon faible» ne pensent pas que les téléspectateurs vont garder d'eux une image de personne facile à humilier. (...) D'autre part, les gens peuvent rire du spectacle de l'humiliation dans «Le Maillon faible» parce qu'ils la subissent moins que par le passé dans leur vie quotidienne».

Le champ des possibles des jeux de télé-réalité est malheureusement infini et leur dangerosité en vient aujourd'hui jusqu'à tenter l'effraction du «jeu» démocratique. Aux États-Unis, de «Qui veut devenir gouverneur de Californie?» à un autre jeu visant à fabriquer un candidat à la présidence des États-Unis, la dérive est inquiétante. L'interactivité poussée jusqu'au bout est véritablement une épée de Damoclès sur les libertés.

La «culture-lycée» ne se rend pas

Dans ce panorama plutôt alarmant, à des degrés divers, il faut cependant relever la présence constante, contre vents de modes et marées commerciales, de jeux dits traditionnels où un certain savoir reste en bonne place et où les gains restent raisonnables: il y a l'inoxidable «Questions pour un champion», jusqu'il y a peu le regretté «Pyramide», mais aussi «Motus», «100% questions», «Cadox». Il y a aussi feu «Double sept», l'actuel «Forts en tête», le «71», «Génies en herbe», etc. qui témoignent que les vieilles recettes marchent toujours et que le téléspectateur reste attaché à une certaine «culture-lycée» rassurante, antidote à la ligne ambiante de jeux de surenchère racoleuse souvent aux antipodes des buzzers de la culture générale.

Hormis le «Qui sera millionnaire» basé aussi, n'en déplaise à certains sur le savoir, ou certaines spéciales en prime time, ces jeux traditionnels sont pour la plupart cantonnés à la tranche du midi, ou aux fins d'après-midi moins risquées en terme d'audience. Car aujourd'hui, pour les chaînes, le jeu ne vaut la chandelle de l'exposition aux heures de grande écoute que s'il est capable de générer de l'audience, des rentrées publicitaires et des revenus annexes. Dans les deux sens, il doit permettre de gagner. À ses candidats comme à ses producteurs. ■

Fernand Letist

Le rire s'est crispé

Un entretien avec Gabriel Thoverron

La recherche du divertissement reste, semble-t-il, un élément dominant chez les téléspectateurs. C'était déjà le cas en 1960, au tout début de la télévision en Belgique, quand ce type de programme occupait une place de choix. Avec des émissions très regardées comme «La preuve par quatre», par exemple, animée en 1966 par Georges Konen. Mais qui s'en souvient?

Une exposition sur les cinquante ans de la RTBF au Musée de Mariemont* vient opportunément rappeler ce «jardin de la mémoire» qui nous permet, en remontant le temps, et dans une confrontation singulière entre antiquité et passé récent, de comprendre mieux le présent. Mais la vraie «nouveauté» aujourd'hui – amorcée dans les années quatre-vingt-, c'est l'omniprésence de M. et Mme Tout-le-monde sur nos écrans¹, quand «les témoins ont remplacé les experts» et que «les jeux s'ouvrent à des candidats sans connaissances ou compétences particulières». Sans parler de l'omniprésente télé-réalité qui a fait l'objet d'un précédent dossier d'*Espace de Libertés*². Peut-on en déduire que la télévision devient par là un média plus proche des gens, donc plus démocratique? Ce serait négliger quelques éléments fondateurs de cette «néo-télévision»: l'argent, l'audimat, des téléspectateurs essentiellement considérés comme des consommateurs.

On est capable aujourd'hui en Europe de faire pire que les Américains: «Loft Story» vient d'Europe...

La télévision est-elle faite davantage aujourd'hui pour qu'on y passe que pour être regardée? La montée en puissance des jeux et des émissions de la téléréalité répond-elle au besoin de se montrer, d'être reconnu?

Gabriel Thoveron: Tout cela trouve ses origines à la radio: les jeux, les quizz... sont des inventions de la radio. Les caravanes publicitaires tournaient en France, organisant des jeux sur les plages, des jeux assez simples qui s'adressaient à tout le monde. Il y avait aussi les crochets radio-phoniques que l'on trouvait aussi dans des fêtes, des kermesses..., carrément des ancêtres de la «Star Academy».

Mais les premiers à faire de la télévision en France et en Belgique ont eu envie de faire autre chose qu'aux États-Unis, c'est-à-dire ne pas être démagogiques du tout, mais instructifs. Le modèle de ce genre d'émission en France, c'est à l'époque «La tête et les jambes», où il y a deux types d'épreuves pour les candidats, physiques et intellectuelles. C'est une émission qui est également documentaire parce qu'elle montre une série de séquences de reconstitution historique. C'est le cas en Belgique de «Visa pour le monde». Là aussi, il s'agissait d'un gros travail tant pour le candidat –les questions étaient difficiles– que pour la télévision, qui préparait des séquences. Les prix n'étaient pas négligeables mais l'émission apportait aussi une certaine notoriété aux candidats qui suscitaient aussi une identification de la part des téléspectateurs. Certains candidats venaient de milieux populaires et les sélections étaient sévères.

On pouvait donc être à la fois distrayant et éducatif. Ce qui est rarement le cas aujourd'hui: on n'apprend plus grand-chose et, en plus, on ne rit plus!

Sans aucun doute. Ce qui est toujours le cas pour une émission comme «Questions pour un champion», les sélections font partie du processus. Il y a des clubs un peu partout. Il y a dans ce type de jeu, la mise en place de divers éléments: émotion du jeu, préférence pour un candidat, tentative de répondre aux questions. C'est à la fois amusant et instructif. Cela correspond à une époque où les réalisateurs avaient envie de cultiver les téléspectateurs.

À noter aussi les jeux internationaux comme «Jeux sans frontières» et «Intervilles». C'était encore autre chose: ce n'était pas tellement les qualités intellectuelles qui jouaient, mais l'esprit d'équipe. La formule: des «jeux de kermesse» qui demandaient une certaine adresse. Les gens s'identifiaient à leur ville, à leur pays et s'amusaient beaucoup. De nombreux pays y participaient: la France, la Belgique, l'Italie et ensuite la Grande-Bretagne et la Suisse... mais cela a moins marqué. Il y a eu aussi en 1966-67, le «Tournoi des métiers», un jeu avec Luc Varenne et Camille Fichefet, qui mettait en présence les gens d'une même profession, pâtissiers, charcutiers, un métier contre un autre.

Gabriel Thoveron, professeur émérite de la section de Journalisme à l'ULB, a gardé la mémoire d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître... et il tente de déchiffrer quelques tendances lourdes. Entretien.

Mathieu Laurette fonde son travail artistique sur le monde des médias. Il infiltre même l'univers des jeux en se mettant lui-même en scène. *Apparitions (sélection 1993-1995)*, 1995 (Photo Jousse Entreprise, Paris) - Exposition «Le ludique» au Québec et à Villeneuve d'Ascq (France).

Les jeux viennent-ils systématiquement d'ailleurs? Et les recettes consistent avant tout à se montrer et à gagner? Généralement oui. Mais en même temps c'est un format imposé. Le jeu québécois que je viens d'évoquer avait été aménagé, son nom modifié. Aujourd'hui, quand on achète des jeux, c'est avec le même décor, la même présentation: on reproduit exactement le produit d'origine. On zappe et on voit partout le même décor! Cela dit, pas mal de jeux comme les quizz proviennent des États-Unis. Mais on est capable aujourd'hui en Europe de faire pire que les Américains: «Loft Story» vient d'Europe... Ailleurs aussi, des émissions comme le «Jerry Springer Show» se déroulent avec les véritables protagonistes. Ici, dans «Ça va se savoir», ce sont des acteurs ou des proches des protagoni-

nistes qui s'expriment. Il y a d'évidence une crainte de se dévoiler autant.

Mais il y a des jeux lancés en Europe, comme par exemple «Fort Boyard» en France: des équipes y travaillent pour des œuvres caritatives, un peu comme c'est le cas pour l'actuelle «Ferme Célébrités» –qui soit dit en passant marche bien après quelques hésitations, mais attention à l'effet d'usure!– et aussi quand des vedettes jouent pour «Qui veut gagner des millions?».

Aujourd'hui, dans la plupart des émissions, seul compte l'appât du gain. Le spectateur se retrouve dans le candidat et joue en même temps que lui; n'importe qui peut répondre aux questions posées. Il y a parfois un soupçon de suspense, comme dans «Qui sera millionnaire?», avec Alain Simons qui alimente les hésitations du candidat pour faire durer les choses et peut-être distribuer moins de prix.

N'assiste-t-on pas à une homogénéisation des émissions: un peu de tout partout pour plaire au plus grand public possible avec, en sus, les revenus publicitaires adéquats?

Évidemment, ces émissions sont là pour drainer un maximum de public. Et on voit bien une hybridation des émissions pour attirer le plus grand nombre: les variétés sont émaillées d'interviews, les émissions plus sérieuses accueillent des artistes... Certains jeux comme le «Bigdil» sont tout à la fois un jeu, des variétés, des sketches, mais celui-ci n'a pas suffisamment drainé de public et a été relégué plus tôt dans la soirée. Le «Septante et un» sur RTL prépare l'audience du journal. Le jeu est un concept peu cher et qui rapporte un maximum. Il y aussi des vagues, des modes... comme «Jackass», un jeu de la télé-réalité qui passe sur Plug TV, mais littéralement dangereux pour les jeunes auprès desquels il a beaucoup de succès.

Les jeux dits «intelligents» sont-ils définitivement rangés aux oubliettes?

Un jeu intelligent comme «Questions pour un champion» –un jeu d'origine australienne apparu en 1988 en France– garde ses adeptes qui sont nombreux. C'est un jeu que l'on peut qualifier d'«archaïque», avec des composantes comme le trac, un vainqueur, un vaincu. À la RTBF, «Forts en tête» est dans le même ordre d'idées, mais avec une obligation pour les candidats de potasser un sujet. Sur France 2, «Tout vu, tout lu» se situe dans la même zone avec des questions sur l'actualité, la politique, la culture. Mais

ils ne constituent pas la majorité. À noter que la tactique apparaît de plus en plus comme un élément important, on passe de la culture au savoir-plaire et au savoir-faire.

... et au passage sur antenne, qui assure profit et notoriété?

Sans aucun doute. Et par rapport au gain, les choses n'iront sans doute pas en s'améliorant, toute la société n'étant qu'un étalage de la richesse. Le lotto est quotidien au Brésil... Ces émissions s'usent vite et donc elles changent. Le propre de la télévision, c'est qu'elle use tout mais il n'est pas sûr que le pire ne soit pas encore à venir.

Propos recueillis par Michèle Michiels

Gabriel Thoveron est professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.

¹ Voir le dernier ouvrage de Gabriel Thoveron: *La télévision dont vous êtes le héros- Le Grand miroir-Petit panorama-2004- 7*

² *Espace de Libertés* n°312- juillet 2003: *Tous stars!*

RTBF 50 ans - L'extraordinaire jardin de la mémoire, Musée de Mariemont, chaussée de Mariemont 100, 7140 Morlanwelz - jusqu'au 27 septembre 2004 - info@musee-mariemont.be

Se produire dans le poste,
c'est entrer dans une
confrérie d'Olympiens
auxquels ce privilège semble
réservé
-présentateurs, journalistes,
débatteurs, experts,
vedettes, etc.-,
fût-ce au titre de bouffon ou
de souffre-douleur.

«Le Maillon faible» - TF1

Les jeux de la télévision et du hasard

Madame Laurence Boccolini me fait peur. Je ne peux la voir qu'un fouet à la main, pourchassant jusque dans les coulisses du studio les malheureux recalés, par leurs petits camarades, de son jeu «Le maillon faible». Ce n'est paraît-il qu'un jeu, mais on peut deviner les blessures narcissiques que de telles éliminations, opérées devant des millions de téléspectateurs, peuvent causer à des personnalités pas trop solides. Mais dire que ce n'est qu'un jeu est peut-être aller un peu vite en besogne. Mais on me rétorquera que ceux qui s'embarquent dans de telles galères savent bien au départ sur quelles musiques on va les faire ramer. Toutefois, en matière de télévision comme en tant d'autres, ne conviendrait-il pas de protéger certaines personnes contre elles-mêmes? Je doute que la redoutable dompteuse se pose une telle question, tout comme ses producteurs, les patrons de la chaîne et sans doute la majorité des spectateurs. Pour éviter des maux de tête, et ainsi laissant les imbéciles à leur sort, je m'empresse de zapper.

Ce n'est, disions-nous, qu'un jeu. L'éminent académicien français Roger Caillois (1913-1978), écrivain, anthropologue, sociologue et philosophe, a proposé dans *Les jeux et les hommes*¹ une bien séduisante classification des jeux auxquels se livrent les hommes. Voyons comment elle s'applique au cirque de la redoutable Boccolini. Il distingue entre: la compétition (*agon*), et en effet les concurrents sont opposés les uns aux autres dans une chasse à la cagnotte; le hasard (*alea*), et en effet pour les candidats les

questions posées ne relèvent pas d'un schéma connu à l'avance; le simulacre (*mimicry*), et en effet les éliminations n'entraînent pas de conséquences vitales pour les victimes désignées; et le vertige (*ilinx*), et en effet le roulement des questions et la rigueur des propos tenus par l'animatrice relèvent d'une perte délibérée des repères habituels de la vie courante. Certes, dans ce jeu, certaines dimensions sont davantage accentuées que d'autres, la compétition et le simulacre, par exemple. Mais, dans le chef des participants, il n'est pas douteux que le hasard («pourquoi cette question tombe-t-elle sur moi?») et le vertige («au secours, je perds pied») jouent aussi un rôle important.

Hasard, quand tu nous tiens

Attardons-nous un peu sur le hasard. Notre société, obnubilée par le risque et de plus en plus férue du principe de précaution, n'en continue pas moins à lui accorder une place prépondérante dans la structuration des existences individuelles, qu'il s'agisse des jeux boursiers, des loteries ou tombolas, ou encore de divertissements médiatiques. Et la consultation des horoscopes et autres fariboles plus ou moins liées à l'astrologie ne constitue-t-elle pas une tentative d'apprivoisement dudit hasard? Quoi qu'on ait pu dire d'une civilisation trop rapidement qualifiée de «rationnelle», la chance n'y a pas été reléguée au rang des accessoires périmés - pardon, pour parler (mal) comme tout le monde, obsolètes. Les cartes à gratter ont rejoint

les grilles à remplir: si on a pu dire que la multiplication des loteries était un indicateur de sous-développement, à l'instar du Brésil où le tirage du loto local est quotidien, alors nos sociétés se dirigent allègrement vers le sous-développement. Gagner de l'argent, beaucoup d'argent en s'en remettant au hasard, est devenu aussi légitime qu'en s'éreintant au travail ou qu'en investissant dans le capital dit précisément à risque des entreprises soumises aux prétendues lois du marché. Le ou la gagnant(e) du super lot est d'ailleurs fêté(e) comme un héros, et le ou la marchand(e) de journaux qui a enregistré le bon numéro se voit traiter comme une espèce de fée Morgane ou d'en-chanteur Merlin.

S'en remettre au hasard, alors que le souci primordial des habitants pas trop mal nés des pays riches est de se prémunir du plus grand nombre possible de risques inhérents à la vie sur la planète Terre², c'est un peu ou même beaucoup réintroduire une dose d'aléas dans l'existence. Il est vrai qu'en même temps celle-ci voit se manifester d'autres aléas liés à la vie affective (la croissance sensible du taux de divorces) ou au travail salarié (l'invocation à la flexibilité). Parier sur ses chances de gain aurait à la fois une vertu compensatoire (prendre un peu de risques sans protection) et une vertu cathartique (apprendre à affronter les risques «sérieux» qui menacent). Il est vrai qu'en achetant un billet de loterie -ce geste étant en même temps la métonymie et la métaphore de tous les recours au hasard mis à la disposition de nos contemporains- le risque pris ne dépasse pas une mise souvent fort modeste au départ. Il n'en va peut-être pas de même lorsque la prise de risque est rendue publique par le truchement des médias. Car c'est alors sa propre face et c'est elle qui constitue le véritable enjeu.

Perdre ou ne pas perdre la face

Comme l'a montré Goffman³ dans nombre de ses ouvrages, l'enjeu de toute relation de face-à-face est en effet la face elle-même, incarnée par le visage et métaphorisée en support de dignité existentielle. Les concurrents à des jeux télévisés mettent en jeu cette face, au risque de la perdre et de connaître l'humiliation devant des milliers de spectateurs avides de tels spectacles. Remarquons que ceci ne vaut pas seulement pour les jeux basés sur le hasard, mais aussi pour les talk-shows, par exemple, où un animateur dénué de scrupules s'efforce de désarçonner les invités en leur posant des questions insidieuses ayant trait à leur existence privée. Mais dans ce cas, les invités ont la possibilité de se protéger, tandis que les candidats à des gains dépendant de bonnes réponses à des questions de diverses natures ne peuvent s'en remettre qu'à leur capacité de fournir ces réponses. S'ils restent le bec dans l'eau, leur seule parade est de se montrer beaux joueurs, et de quitter le jeu avec les honneurs dus aux combattants valeureux. Ce qui est possible à «Forts en

tête», par exemple, bien davantage qu'au «Maillon faible», dont l'intrigue repose en fait sur la possibilité d'humilier. On peut se demander ce qui peut motiver des citoyens ordinaires, pas nécessairement exhibitionnistes au sens pathologique du mot, à aller ainsi s'exposer à perdre la face sous les regards d'une multitude de gloutons optiques qui n'attendent que ça. L'appât du gain n'est qu'une explication de faible portée. La possibilité de passer à la télé et ainsi de devenir célèbre, même après élimination (par le public, comme dans «Star Academy» ou par les autres concurrents), réalisant ainsi la prédiction d'Andy Warhol, doit sans doute être prise plus au sérieux. Se produire dans le poste, c'est entrer dans une confrérie d'Olympiens auxquels ce privilège semble réservé -présentateurs, jour-

Yves Ullens de Schooten, *Color changes n°1* - Photo © Traqueur de Lumières - galerie Guy Ledune, avenue Louise 74, 1050 Bruxelles.

nalistes, débatteurs, experts, vedettes, etc., fût-ce à titre de bouffon ou de souffre-douleur. L'on participe ainsi au grand spectacle universel, marchandise parmi d'autres d'un monde de l'apparence où tous les coups, parce qu'il ne s'agitait tout compte fait que de jeux, semblent permis.

Face aux petits écrans, les voyeurs que nous sommes tous peu ou prou (de plus en plus prou au demeurant) nous comportons dans une certaine mesure comme les habitués des jeux du cirque antique ou des matches de boxe d'antan. Celui ou celle que l'on humilie devient bouc ou chèvre émissaire de l'Empire de la dérision télévisuelle, au sein duquel s'opère la confusion entre le réel et le virtuel. Grâce à lui ou elle, nous réaffirmons notre statut d'êtres responsables, capables de vaquer à des œuvres qui, pour être lassantes, n'en sont pas moins sérieuses. Il ou elle expie le péché de la perte de sens, du reflux des idéologies légitimatoires caractéristique de la surmodernité «liquide» (Z. Baumann). Il faut pour que cela fonctionne que le hasard devienne nécessité, et que le vertige, qui l'accompagne, devienne dérapage contrôlé. Et voilà pourquoi, quand claque le fouet verbal de Laurence Boccolini, notre frayeur devient plaisir un peu pervers.

Claude Javeau

¹ Paris, Gallimard, 1991.

² V. Beck, U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, ALTO/Aubier, 2001 (trad. franç.).

³ Voir ma *Sociologie de la vie quotidienne*, Paris, PUF, coll. Que Sais-Je?, N° 3664, 2003.

Claude Javeau est professeur de sociologie à l'Université libre de Bruxelles.

Des jeux et des enjeux

Les jeux télévisés ont toujours été, à des degrés divers, affaire d'argent et de prix. Celui convoité par le(s) candidat(s), celui que peut rafler (en revenus publicitaires, produits dérivés, etc.) la chaîne de télévision lorsque son concept fait tilt auprès du public. Comme on l'a vu, les jeux télévisés comptent parmi les valeurs sûres des dirigeants de chaîne. Facile à mettre en place, un jeu coûte moins cher à une chaîne qu'une série de fiction, qu'un show de variété pure et il est capable de fidéliser un maximum par son effet miroir. Depuis la mondialisation des concepts et l'émergence de la recette du «format» unique adaptable sur tous les marchés nationaux possibles, la chaîne achète aussi d'une certaine façon la garantie du

jouer et aussi gagner lui-même, peser sur le destin de certains candidats, communiquer en quelque sorte ses émotions. Bref, avoir l'illusion d'user d'un certain pouvoir. Les concepteurs de programmes ont très vite compris l'énorme bénéfice à tirer de cette inéluctable double évolution, technologique et sociologique. Certes, les téléspectateurs peuvent participer, mais cela induit un prix à payer: celui d'une surtaxe par SMS envoyé (facturé donc plus cher qu'un message usuel): le plus généralement 0,50 €. Modique en apparence mais ce système du *voting* remplit les poches des opérateurs de téléphonie comme celles des chaînes de télévision qui généralement se partagent moitié-moitié les millions d'euros découlant du flot d'appels surtaxés.

Le mobile-marketing, nouveau jackpot

Tout est désormais bon pour pousser le téléspectateur à pianoter sur son téléphone portable. Si simple. Si rentable. En une année, les téléspectateurs français ont envoyé 22,3 millions de SMS à la chaîne M6, ce qui a généré un chiffre d'affaires en la matière de 5 millions d'euros. En Grande-Bretagne, l'émission «Test The Nation: IQ» qui permettait aux téléspectateurs de tester leur quotient intellectuel a engendré 80 000 messages et la seconde saison de «Big Brother» a généré 3,5 millions de messages pour départager les candidats du *reality-game*. En 2002, la «Star Academy» de TF1 suscita 12 600 000 votes par SMS, ce qui gagna pour la chaîne un pactole, uniquement sur ce créneau, de 3 780 000 euros. Sans oublier que chaque spot de pub en *prime time* dans ces émissions rapporte pour trente secondes entre 70 000 et 100 000 euros. En matière de jeux télévisés, le gagnant n'est pas toujours celui qu'on croit.

La tendance n'ira pas en flétrissant étant donné que le développement galopant de la technologie (entraînant l'affinement du «mobile-marketing» - marketing lié au téléphone portable) conduit le petit écran vers une interactivité profonde et toujours plus accrue à haute valeur fidélisante. L'homme ayant, semble-t-il, le jeu profondément inscrit dans ses gènes, «la roue de la fortune» ludique continuera de tourner encore très longtemps et sous différentes formes. À chaque marché bisannuel de programmes de télévision comme le MIP-TV ou le Mipcom cannois, c'est par dizaines qu'affluent les nouveaux concepts de jeux impliquant l'interactivité avec le téléspectateur. Il n'est pas déraisonnable de penser que c'est bientôt en réseau que se construiront et se vivront les jeux du futur avec des candidats, pourquoi pas à domicile, sous le feu permanent de caméras. Télé-réalité oblige. ■

Fernand Letist

Photo: RTBF 50 ans - L'extraordinaire jardin de la mémoire, Musée de Mariemont.

success. Des ancêtres comme «Le juste prix» ou «La roue de la fortune» aux «Millionnaire» et autres concepts pleinement vitaminés de télé-réalité comme «Big Brother», «Popstar», «Koh-Lanta» ou «Bachelor», les concepts voyagent et uniformisent l'offre générale.

Peser sur le cours du jeu, un rêve réalisé

Cependant, la nouvelle donne est que, pour les télévisions, il existe un avant et un après télé-réalité tout comme un avant et un après «nouvelles technologies» quasi simultanés. Plusieurs facteurs ont conduit à une fulgurante évolution du rapport du téléspectateur aux émissions proposées. Le numérique, l'émergence du téléphone mobile de plus en plus armé pour une interactivité enrichie aspire désormais le téléspectateur, autrefois passif et sans doute frustré de l'être, dans la mécanique ludique du petit écran. Il réalise son rêve: intervenir, influer sur le cours d'un jeu,

Chypre, la migraine d'Aphrodite

Chypre a raté le coche de la réunification. Si la communauté turque a marqué son accord le 24 avril à 65%, trois Chypriotes grecs sur quatre l'ont en revanche refusée. Pour les Européens, le casse-tête est annoncé.

Une gifle. Dans les couloirs du Conseil, c'est bien le souffle d'une gifle que l'on a perçu ce lundi-là à Luxembourg. Cramoisi sur son siège, ravalant sa colère, le commissaire à l'Elargissement Gunther Verheugen énonçait, le couteau entre les dents, les mesures que la Commission européenne se promettait de prendre en faveur de la partie turque de Chypre. Fin d'un embargo vieux de dix ans qui ne disait pas son nom, octroi des 259 millions d'euros d'aides programmées initialement en cas de réunification, lancement de projets concrets supervisés sur place par Bruxelles, etc. Verheughen l'avait admis quelques jours plus tôt devant le Parlement européen à Strasbourg: il se sentait «berné» par les Chypriotes grecs. Il n'y avait effectivement pas d'autre mot.

En rejetant le plan Annan de réunification de l'île le 24 avril par 75% des voix, les Chypriotes grecs ont mis un sacré grain de sable dans la mécanique de l'Union européenne et passablement terni la grande fête de l'élargissement. Ce plan, il faut le rappeler, proposait la création d'une fédération axée autour de deux États constituants. Il avait été comparé tantôt au modèle belge, tantôt au modèle suisse. Il contenait également une série de restrictions établies en sorte que la communauté grecque ne colonise par sa voisine turque, vulnérable étant donné son économie défaillante, minée par l'embargo. Ce point a de toute évidence plombé les chances d'obtenir l'assentiment de la partie sud. «Le 1^{er} mai, confiait un diplomate, aurait dû être la fête de la paix retrouvée, consacrant la réunification du Vieux Continent après des décen-

nies de guerre froide et de transition.

Or le paradoxe veut qu'en intégrant Chypre, l'UE devra s'accommoder de la présence de trente mille soldats turcs sur son territoire». Situation ubuesque générée sans doute par l'imperfection relative du plan mis au point par le secrétaire général des Nations unies. Mais plus encore par l'intransigeance des dirigeants chypriotes grecs qui ont fait fi des trésors de diplomatie déployés d'Ankara à New York pour laisser libre cours aux réflexes égocentriques de leur population.

Sur le plan juridique, la situation de l'île en devient extrêmement complexe. Chypre tout entière est intégrée à l'Union européenne. Or, celle-ci ne reconnaît toujours pas la République turque du Nord bien qu'elle négocie désormais avec ses autorités. *De facto*, l'UE s'arrête donc à la ligne de démarcation - la Ligne verte - sur laquelle veille depuis 1970 une force de Casques bleus des Nations unies. Va-t-on s'en tenir au *statu quo*? Va-t-on décider d'un régime spécial? De la réponse à cette question dépendra l'organisation de la circulation des personnes et des biens entre les deux parties de l'île. Le problème est crucial pour les familles séparées qui, depuis un récent assouplissement du franchissement de la Ligne verte, ont appris à se retrouver. Quant à la géopolitique, l'enjeu est bien de permettre dans les faits plus que dans les textes le désenclavement de la partie nord de l'île.

Et la Turquie? L'absence de solution au problème chypriote pourrait laisser penser qu'elle est mal prise. Puisqu'elle ne reconnaît pas la partie sud de l'île connue sous le nom de

Güler Güngör, *The island and the waves*, 2003 - Exposition Turquie: Dialogues plastiques, Hôtel de Ville de Bruxelles, jusqu'au 22 août 2004.

République de Chypre, elle ne devrait pas reconnaître davantage l'État membre de l'UE que celle-ci constitue désormais. Or, le moment où la Commission jugera si la république kényaniste peut être admise ou non aux négociations d'adhésion approche et les Turcs se seraient bien passés de ce nouvel imbroglio. Il reste qu'en œuvrant activement à la réunification au risque de fâcher l'armée, Ankara a fait de Bruxelles son obligé. Bruxelles qui, soit dit en passant, avait fait de la réunification chypriote une condition *sine qua non* de l'adhésion turque, changeant ainsi sans rouvrir les règles du jeu de manière unilatérale puisque ce postulat ne serait pas imposé à la partie sud de l'île. De cela, les chefs d'État et de gouvernement qui se réuniront en décembre prochain, devront se souvenir. Comme ils se souviendront des arguments -géostratégiques, démographiques, culturels, religieux... qui plaident ou non en faveur de l'intégration de la Turquie, impossible ou lointaine pour les uns, convertible en une formule de partenariat privilégié pour les autres. ■

Bruxelles avait fait de la réunification chypriote une condition *sine qua non* de l'adhésion turque.

Pascal Martin

La Palestine a-t-elle un avenir?

A près les colonies, les incursions militaires et les checkpoints humiliants, c'est maintenant un mur de la honte qui est érigé en Palestine dans le but de tenir de séparer les membres de deux peuples¹. Ce mur en rappelle bien d'autres, de celui de l'Atlantique à celui qui longe le Rio Grande en passant par celui de Berlin. Une constante existe entre ceux-ci: aucun n'a rempli son rôle de barrière étanche.

Dans le flot de littérature consacrée à cette tragédie et à ses origines, les éditions EPO ont publié le livre d'un vieux militant de la cause palestinienne², présent dès 1969 pour un reportage aux côtés des combattants palestiniens alors réfugiés en Jordanie.

L'auteur, Lucas Catherine, retrace rapidement l'histoire de la Palestine pour arriver aux sources du problème actuel. Alors que «l'immense majorité des habitants de Palestine (98%) est arabe et principalement de confession musulmane»³,

dont plusieurs dirigeants israéliens sont issus, se distinguent alors par leurs opérations sanglantes et spectaculaires.

Si l'auteur est très sévère à l'égard des Juifs, il ne fait cependant pas l'impasse sur les problèmes internes aux Palestiniens. Il souligne ainsi que le Hamas a dû son développement originel à l'aide des États-Unis qui à travers lui voulaient, dans un contexte de guerre froide et de décolonisation, contrer les mouvements de gauche. Associée à la voie sans issue que représente la situation militaire et socioéconomique, en constante dégradation depuis les accords d'Oslo, cette stratégie a donné le cocktail explosif créant les kamikazes.

Outre les rappels historiques importants, le livre vaut surtout pour son analyse de la situation actuelle et sa mise en perspective⁵. Trois enjeux, en plus de la terre, sont au cœur de la problématique: l'eau, les réfugiés

et Jérusalem. Mais le problème principal qui apparaît en filigrane est la différence sociale abyssale entre les deux peuples.

Richement illustré et accompagné de nombreuses notes explicatives en bas de pages, ce livre donne des clés nécessaires à la compréhension de la situation palestinienne. Terminons par une question. Israël est le pays sur lequel l'ONU a pris le plus de résolutions restées sans effet, bafouant ainsi les injonctions internationales depuis bientôt 60 ans. On ne peut donc que s'étonner de l'absence de sanctions de la communauté internationale⁶. Et si l'auteur parle des fruits des colons qu'il voudrait voir boycotter, il ne dit mot sur la présence d'Israël dans toutes les compétitions sportives et culturelles européennes comme, par exemple, la coupe de l'UEFA ou l'Eurovision. ■

Julien Dohet

La gauche israélienne manifeste régulièrement contre l'occupation de la bande de Gaza (ici en mai 2004).

¹ Voir notamment, Algazi Gadi, «Un mur pour enfermer les Palestiniens» in *Le Monde Diplomatique* n°592, juillet 2003, p.10.

² Lucas Catherine, *Palestine. La dernière colonie?*, Berchem, EPO, 2003, 22,50 €.

³ p. 21.

⁴ p. 35

⁵ On se référera également pour ces aspects à l'excellent numéro spécial «Comprendre et agir» du trimestriel *Palestine*, bulletin de l'association belgo-palestinienne paru en septembre 2003.

⁶ Voir Monique Chemillie-Gendreat, «Face à la force, le droit international» in *Le Monde diplomatique*, janvier 2002, pp.14-15. On n'en oubliera pas pour autant que les pays arabes et les Palestiniens n'ont jamais réellement admis la résolution de l'ONU créant l'État d'Israël.

Israël

Expliquer l'obsession sécuritaire

Quand une situation politico-religieuse se dégrade -la pire conjonction qui puisse survenir dans les affrontements entre humains, voyez l'Irak-, la seule issue ouvrant à une paix difficile est le sang-froid armé de l'objectivité rigoureuse.

Les prises de positions manichéennes éruptives sont toutes de nature à exacerber le conflit, surtout si ces opinions ne se fondent pas sur des réalités historiques. Les approximations, les amalgames et les certitudes fausses n'ont jamais servi une cause.

D'abord la certitude affirmée qu'un «État juif» ne peut qu'exclure les «étrangers» non élus en l'alliance avec le Dieu de Moïse. Or, Israël entretient un rapport privilégié avec les druzes, qui siègent à la Knesset et sont même recrutés comme militaires. Le pays compte de nombreux «Arabes israéliens», eux aussi représentés. Et il convient de ne pas oublier que les plus grandes phases

éclairées de la civilisation musulmane méditerranéenne associaient toujours les juifs à leurs splendeurs. Les pogroms, l'affaire Dreyfus, l'holocauste furent le fait de l'Europe.

Ensuite, il y a la prétendue option britannique en faveur des juifs à l'encontre des Arabes afin de servir les exportations de pétrole de l'Irak vers Haifa. Affirmation dénuée de fondement historique. En effet, les Anglais ont joué essentiellement la carte de la dynastie hachémite jusqu'en 1923, leur allié contre les Turcs.

Mais... Lord Balfour avait promis aux sionistes la création d'un Foyer national juif dans ladite Palestine. C'était en 1917, et les Anglais souhaitaient l'appui du lobby juif américain pour convaincre le président Wilson d'entrer en guerre contre l'Allemagne.

Promesse contradictoire. Gel de la situation et interdiction de toute immigration.

En 1919, les hachémites font aux sionistes une proposition extraordinaire: la création d'une Confédération judéo-hachémite en Palestine! Refus des Anglais, guerre terroriste ouverte contre ceux-ci de la part des sionistes alliés aux hachémites!

Il est vrai qu'en 1948, Messieurs Begin et Shamir se «distingueront» en tant que membres de l'Irgun et du Stern, comme le Fatah d'Arafat assassinera aux Jeux olympiques de 1972 les athlètes israéliens, détournera les avions. Et que le FPLP s'emparera d'un navire en jetant un parapluie par-dessus bord. À compter les exactions aux droits de l'Homme à l'époque dans cette région du monde, le comptable objectif s'abstiendra de charger l'une des parties, les Jordaniens chassant Arafat en 1970, lequel réfugié au Liban massacra les chrétiens avant d'être lui-même écrasé par les chiites syriens!

Pouvons-nous souligner que si l'on reproche à Israël de ne pas observer les résolutions de l'ONU, il serait pertinent de rappeler que la toute première, celle créant le Foyer juif en Palestine, à peine votée, cinq armées arabes convergèrent le lendemain

pour éliminer le nouvel État. Et que si le roi Hussein avait accepté en 1967, Égypte et Syrie vaincues après avoir tenté de couper toutes les sources d'eau d'Israël, la proposition israélienne de ne pas attaquer à Jérusalem, la Cisjordanie serait restée intacte, aux mains de la dynastie hachémite. Mais le roi Hussein attaque «car son honneur l'exigeait».

Pour quelle raison un pays «inxistant» aux yeux de ses adversaires, au mépris d'une décision onusienne, aurait-il le devoir de se plier aux résolutions suivantes?

Que l'on nous comprenne bien. Notre «démonstration» ne vise aucunement à valider les excès du gouvernement israélien, ses colonisations officielles ou «sauvages», son arrogance militaire, sa dérive intégriste. Simplement à expliquer l'obsession sécuritaire qui prévaut en Israël, née d'une situation d'assiégé permanent qui engendre la dérive vers le repli extrémiste.

Mais trêve de controverses secondaires, la vraie question est: une diaspora de deux mille ans d'âge peut-elle prétendre à se regrouper en son territoire perdu, en brandissant son texte sacré comme droit de propriété?

Mais cette vraie question est dépassée. Israël existe. Et les Palestiniens ont droit à une vie honorable et souveraine. Et les voisins se doivent de contribuer à l'établissement d'une paix juste et sécurisée. Et les Grands de ce monde ne peuvent s'abstenir d'agir, ou, pire, ne peuvent nourrir la haine.

Juifs et musulmans ont construit, ensemble, des civilisations éblouissantes.

Lawrence d'Arabie dans ses *Sept piliers de la Sagesse* rêvait d'une nouvelle aurore à l'est de la Méditerranée. Actuellement, il y fait nuit noire. Que tous les hommes de bonne volonté s'efforcent d'y ramener la lumière plutôt que de proférer des anathèmes et de cultiver la haine par des propos manichéens. ■

Jacques Rifflet

Acharnement posthume

L'art d'accommorder nos restes

C'est au trépassé qu'appartient son cadavre. En principe...
Car le corps d'un défunt attise de nombreuses convoitises.
Psychologue et eurodéputée, Véronique De Keyser dénonce le très lucratif négocié de la mort.

Pauvre mortel! Il vient à peine d'avaler sa chique que, déjà, sa dépouille aiguise les appétits. Cette bataille pour son corps encore tiède débute au pied du lit d'hôpital. Pour l'équipe soignante, c'est sans doute un gros tracas mais, rien à faire, elle doit passer par là: annoncer à la famille l'issue fatale, en même temps que le souhait d'ôter, si possible, quelques organes au cadavre... À cet exercice difficile, les médecins sont toutefois rôdés. Des jeux de rôle qui simulent les différents scénarios (hébétude, colère, effondrement des proches) leur permettent même de saisir l'instant crucial où l'interlocuteur va craquer, et accorder aux spécialistes ces précieux prélevements. «Les soignants sont comme des délégués commerciaux qui devinrent quand le client sera mûr», précise Véronique De Keyser. Députée européenne (PS), professeur de psychologie à l'ULg, elle signe un livre au ton très personnel¹, mélange de cynisme et d'amour vrai pour les morts, qui décrit les avatars de cet espace-temps méconnu, situé «entre le décès d'une personne et le moment où il ne reste d'elle qu'une trace virtuelle».

Pièces détachées

C'est donc, en gros, l'histoire de ce qui arrive à nos disparus (et donc de ce qui attend chacun de nous), dans les quelques jours qui suivent leur

dernier soupir. Et ce n'est pas toujours joli-joli. Parce que les défunt ne peuvent plus se défendre, parce que leurs proches, encore sous le choc, se départissent alors de leur esprit critique, les uns et les autres constituent, à ce moment, des proies révées. Car le marché de la mort est immense, et souvent sans état d'âme. Toubibs, prêtres, gardiens de cimetière, imprimeurs, fleuristes, marbriers, assureurs, entrepreneurs de pompes funèbres, tous vivent de la faucheuse... «Dans cette pièce-là, les acteurs sont nombreux, assure Véronique De Keyser, et, une fois n'est pas coutume, plutôt bien payés». Passons sur l'avidité des services hospitaliers qui traquent sans scrupule les «pièces détachées»: même s'il est odieux de constater qu'une personne décédée, pour qui un proche a donné l'autorisation d'utiliser la cornée, se retrouve étrangement dépourvue de cœur, même s'il se produit encore, dans les hôpitaux, «beaucoup de vols d'organes de manière discrète», ces pratiques contribuent, du moins on l'espère, au sauvetage de vies et à l'avancement de la science. En revanche, ce n'est pas le cas de ceux que l'auteur qualifie de «charognards». «Les pilleurs ont toujours existé. Dans les accidents, les catastrophes naturelles ou technologiques, les premiers arrivés sur les lieux ne sont pas toujours les secouristes», note-t-elle.

Que veulent ces détrousseurs de cadavres? Tirer profit de la moindre «récup»: collecter des résidus d'incinération (un trafic d'or a été dénoncé dans un crématorium belge à la fin des années nonante) ou revendre, d'occasion, des fleurs et des ornements métalliques, comme les poignées et les insignes religieux dévissés du cercueil avant la crémation - mais bel et bien facturés à la famille endeuillée.

Entre ces deux extrêmes, le recyclage médical des restes humains (la plupart des pays s'échangent des reins, des coeurs, des foies, des pancréas, de l'intestin grêle ou de la peau, de quoi monter un corps en kit!) et le marché noir des accessoires funéraires, prospère tout un secteur florissant où le meilleur côtoie le pire. «La Belgique est partagée entre deux tendances funéraires et deux cultures commerciales, explique Véronique De Keyser. D'un côté, la France, avec une grande tradition publique et philosophique; de l'autre, les Pays-Bas, mercantiles et technologiquement agressifs». Ces deux écoles, que dominent les Pompes Funèbres Générales (françaises) et les sociétés Sophia et Facultative Technologies (néerlandaises), se disputent la clientèle belge, mais en tapinois. Le public en est rarement conscient: comme la population continue à préférer les vieilles enseignes de quartier, Sophia et les PFG laissent toujours leur nom propre aux petites entreprises de proximité qu'ils rachètent... En outre, reprenant les données collectées en 2001 par le magazine Test-Achats sur «le prix du dernier voyage», l'auteur ne manque pas de relever l'étonnante variabilité des tarifs, pour des services *a priori* identiques: le coût de funérailles classiques, sans tralala, s'échelonne ainsi entre 1 080 et 3 080 euros. Un peu moins pour une crémation, ce qui contribue d'ailleurs à son succès croissant: actuellement, 37,3% des défunt sont incinérés, en Belgique. Mais comme il est tentant d'abuser de la tristesse des affligés! Parce qu'elles continuent à «voir dans le cadavre l'apparence du vivant», beaucoup de familles sont prêtes à vider leur bourse pour offrir au disparu un ultime hommage mémorable. «Ce n'est plus lui mais c'est encore lui», écrit la psychologue. *Et prolonger cette illusion se révèle rentable pour ceux qui en font leur métier*. Jusqu'à un certain point, toutefois. De moins en moins passives devant les «abus funéraires», des familles se révoltent. Le plus souvent, elles incriminent, et parfois violemment, des facturations exagérées et des carences en personnel de transport. Leurs plaintes, nombreuses et déchirantes, sont collectées par l'Association française d'information funéraire, qui les poste sur le Net. «Chacune de ces lettres clame à sa façon sa détresse devant le non-respect du mort. Aucune réclamation n'est banale», ajoute Véronique De Keyser, car le deuil s'accommode mal de la crudité du commerce funéraire. Soins de thanatopraxie (conservation du corps) ratés, qui laissent grandmère, les joues gonflées, absolument méconnaissable, oubli de la mentonnière (qui fige pépé dans un atroce bâillement éternel), erreurs d'agrafage de documents au dossier des défunt... semblent des griefs assez communs. Parfois, on nage en plein cauchemar: «Les porteurs ont renversé le cercueil pour sortir de la véranda, un liquide s'est mis à couler et une odeur, dont je me souviendrai longtemps, a envahi toute la pièce...», décrit Mme V., à l'intention d'un gérant peu scrupuleux. Polie quand même, la cliente révulsée conclut: «Nous ne vous remercierons jamais assez pour ce film d'horreur auquel nous avons dû assister à cause de votre incompétence».

Se passer le flambeau

Une autre pratique discutable, mise en place par les assurances, les mutualités ou les pompes funèbres elles-mêmes, consiste à convaincre des personnes âgées de souscrire des «couvertures obsèques» qui déchargeront leurs descendants des tracas des funérailles. En général, un message culpabilisant («Quoi! Vous préférez imputer ces soucis à vos enfants!») finit par emporter l'adhésion du vieillard hésitant. «Enterrer dignement ses proches coûte cher, admet Véronique De Keyser. Les séries noires, la tragédie répétée de deux ou trois décès dans l'année, ont de quoi mettre des familles sur la paille. Mais la formule des contrats-obsèques empêche que joue la solidarité entre morts et vivants. C'est regrettable: il serait pourtant normal que ces derniers paient pour leurs aïeuls, et que les générations se passent ainsi le flambeau...».

Dans une certaine mesure, le secteur public constitue encore un rempart contre les excès. «En Belgique comme en France, les communes restent les gardiennes de la dignité de la mort, et donc, de celle des funérailles». Les règlements communaux témoignent d'ailleurs leur volonté

«Le deuil s'accommode mal de la crudité du commerce funéraire...»

d'en adoucir l'épreuve, en aménageant notamment les cimetières afin qu'ils tiennent compte des sensibilités religieuses. En dépit de la loi de 1971, qui a supprimé les concessions à perpétuité, les cimetières continuent pourtant de souffrir du manque de places. On meurt trop pour leurs capacités d'accueil! Mal inspirée, la Ville de Liège a ainsi produit, en mars 2003, un article relatif à «l'occupation du terrain», aussi macabre qu'hallucinant. Le texte, fixant les règles d'un horrible jeu de chaises musicales, prévoit en effet qu'un cercueil d'adulte peut être remplacé par quatre urnes, ou par deux cercueils d'enfants de moins de sept ans... «Je fais des vœux pour qu'une famille endeuillée par la perte d'un enfant de sept ans ne trouve jamais d'autre petit cercueil pour occuper la demi-place vide», écrit Véronique De Keyser.

Ce temps qui suit la mort reste un moment d'exception. Si des gardes-fous, empêchent, en Belgique et en France, qu'on commercialise les restes humains (contrairement aux États-Unis, où l'on peut, par exemple, se faire synthétiser un diamant à partir des cendres du bien-aimé), un flou subsiste néanmoins, qui tient sans doute à la nature très particulière de l'événement. Ainsi, chaque individu majeur peut léguer son corps à la science. Mais comment utiliser ce don sans le profaner? Peut-on placer une dépouille dans des voitures allant percuter des murs de plein fouet, pour mieux juger des dégâts causés par les chocs violents? Peut-on s'en servir pour des expériences balistiques, et faire exploser des têtes comme des citrouilles? Peut-on les exposer dans des mu-

sées? «Qui dit ce qu'on peut faire ou voir d'un corps, et après combien de temps il quitte son enveloppe personnelle pour appartenir, comme les momies, au patrimoine de l'humanité? La seule ligne de conduite, conclut l'auteur, est le respect de la trace dont sont dépositaires les vivants...».

Ce long tunnel obscur

C'est là que réside l'espoir. Peu importe, finalement, la forme que prendront les funérailles. Dans le cortège suivant l'enterrement, seuls ceux qui ont vraiment aimé le mort vont traverser le deuil, «ce long tunnel obscur dont on connaît si peu». Car c'est l'amour qui rend vie aux morts, pense l'auteur: «Nous les portons en nous et leur bricolons une sorte d'éternité». Ce fut un grand étonnement pour la chercheuse, au cours de son enquête: le nombre d'individus, de milieux si différents, qui admettent sans fausse honte «parler régulièrement à leurs morts». De même, de belles funérailles ne sont plus forcément pompeuses. La tendance actuelle, quelle que soit l'appartenance philosophique, est d'ailleurs à la simplicité. «On est très loin du faste de l'enterrement de Victor Hugo», reconnaît la psychologue. C'est plutôt l'occasion d'éclairer, une ultime fois et via divers points de vue, une vie, en ce qu'elle a eu de personnel, de lumineux, d'utile. Laisser une trace. Témoigner. Voici ce qu'il a apporté au monde, et ce par quoi il y restera lié... «Et s'il semble alors trop tôt pour que cette trace fasse sens, conclut Véronique De Keyser, elle creuse un sillon que seul le temps peut rendre fertile...».

Valérie Kalinin

¹ Véronique De Keyser, *À la vie comme à la mort*, Éditions Labor, 107 pages.

Retour sur l'effervescence blanche

Un entretien avec Didier Vrancken

Que reste-t-il de la Marche blanche? A-t-elle constitué l'une des plus grandes remises en cause de l'État? Didier Vrancken, sociologue à l'ULg, analyse avec le recul cette période agitée de l'histoire récente de la Belgique.

Doctor de l'Institut d'Études politiques de Paris et professeur à l'Université de Liège, Didier Vrancken dirige le Centre de recherche et d'intervention sociologiques de l'ULg. Observateur du mouvement blanc, il a publié plusieurs ouvrages et articles sur la question ainsi que sur la maltraitance et l'évolution actuelle des politiques sociales¹. Il est l'un des rares intellectuels à avoir analysé, avec nuance, le «mouvement blanc». Dont on a bien peu parlé lors du procès d'Arlon lequel, au moment de mettre sous presse, n'a pas encore livré son verdict. Les assises n'auront pas, pendant l'interminable instruction d'audience, de répondre à pratiquement aucune des questions essentielles qui se posent depuis des années.

La Marche blanche fait-elle encore sentir ses effets?

Didier Vrancken: Certes le temps arase les événements et finit par panser les plaies. Depuis lors, et malgré toutes les controverses qu'il a pu voir autour de lui, un procès s'est ouvert² pour tenter d'établir la vérité judiciaire. La Marche blanche de Bruxelles et les marches blanches locales qui ont vu des milliers de personnes défilé dans tout le pays ont laissé des traces profondes et indélébiles, des traces silencieuses et difficiles à interpréter par les observateurs et les

analystes. Car les sordides événements ont frappé chacun de nous dans nos croyances, nos valeurs les plus profondes. Nous avions été touchés dans ce que nous avions de plus privé, de plus intime. L'intégrité physique et corporelle de petites filles avait été salie, bafouée. Et tout cela se trouvait désormais livré sur la scène publique et relayé par les médias à travers des images brutes d'une réalité que l'on n'imaginait que dans nos pires cauchemars.

Les revendications de l'époque ont-elles été rencontrées?

Il s'agissait bien d'un profond «ras-le-bol» exprimé par les citoyens mais qui s'appuyait sur les différents événements et affaires tragiques qui avaient défrayé la chronique et

secoué l'opinion publique belge tout au long des années quatre-vingt et nonante. Les enquêtes que nous avons réalisées à l'Université de Liège montraient que la «crise blanche» s'était surajoutée à ces événements, comme une sorte de trop-plein, de goutte qui fit déborder le vase. Ce n'est pas pour rien si nombre de grandes institutions du pays se sont vues remises en question et de manière très nette. La crise blanche a poussé un pas plus loin la critique à l'égard des grands appareils bureaucratiques, qu'il s'agisse de la justice mais aussi des administrations publiques. L'écoute du citoyen, le citoyen au cœur des préoccupations ou des politiques publiques, une justice plus humaine sont devenus de véritables leitmotiv. Ces évolutions, lentes et progressives, ne sont pas totalement imputables au mouvement blanc. Des attentes de reconnaissance comparables, en provenance de victimes d'accidents, d'attentats, d'erreurs judiciaires ou médicales ont été portées dans des pays voisins du nôtre.

N'a-t-on pas surestimé l'ampleur du mouvement blanc?

Très tôt, les comités blancs ont donné des signes d'essoufflement et leur nombre a rapidement diminué. Les tensions internes, voire les querelles interpersonnelles, étaient perceptibles. Malgré différentes tentations, comme celle de la création de listes électorales blanches, ils n'ont pas trouvé de réelle expression politique. Il reste certes quelques comités actifs mais leur présence n'a plus rien de comparable avec celle de l'automne 1996. J'ai toujours refusé d'en rester à ce seul constat car c'était là passer à côté d'un enseignement essentiel: les comités blancs ont annoncé une nouvelle forme de mobilisation collective, différente de celles connues jusqu'alors. Ils se sont développés sous forme de réseaux spontanés de citoyens dont le but était de pallier les dysfonctionnements des grandes institutions apparues comme défaillantes: la justice, la gendarmerie et, par extension, les appareils administratifs et politiques. Le type de réseau mis en place se distinguait par sa volonté de relier les différentes cellules d'un réseau, de faire circuler l'information le plus rapidement possible afin de repérer, prévenir ou même dénoncer le moindre signe de maltraitance ou d'abus sexuel. Ce qui pouvait faire peser de sérieuses menaces sur nos libertés individuelles.

De nombreux intellectuels ont été très critiques voire hostiles à l'égard des «blancs». Pourquoi?

Il y avait aussi un climat de méfiance à l'égard des intellectuels parce qu'à l'époque l'interprétation des événements appelait avant tout un consensus moral et que toute analyse critique ou toute volonté de cadrer les choses différemment était frappée de suspicion. À titre d'exemple, j'avais été étroitement associé à la rédaction d'un numéro d'une revue qui proposait de remettre en question l'emballage subit des milieux d'intervention psycho-médico-sociale pour les questions relatives à la maltraitance et l'abus sexuel à l'encontre des mineurs d'âge. Initialement prévue à l'automne 96, la sortie de la revue fut postposée de plusieurs mois... Trop critique, sans doute, en période d'unanimisme apparent. Il est vrai que les intellectuels sont, avec le temps, devenus de plus en plus hostiles à l'égard du mouvement blanc. Les uns ont été catalogués de populistes, proches et à l'écoute des petites gens et les autres d'«antipopulistes», parce qu'inquiets face à la montée de l'irrationalité des foules. Je pense qu'il s'agissait là d'un débat qui n'a pas apporté grand-chose car tout mouvement social d'ampleur oscille, pour prendre une image, entre l'irruption des passions et le calcul froid de la raison. Plus fondamentalement, les «blancs» exprimaient un refus de toute couleur politique et émettaient un profond doute sur nos mécanismes mêmes de représentation sociale et politique. Et c'est là une question à laquelle ni populistes ni antipopulistes ne sont parvenus à répondre tant elle est redoutable pour nos démocraties. Car revendiquant plus de citoyenneté, plus de participation, les comités blancs pouvaient s'inscrire dans cette voie au détriment de la démocratie. Plus de participation, en somme, pour moins de démocratie!

Quelle contribution peut apporter le procès d'Arlon au débat général sur la société?

Comme le déclarait la ministre Laurette Onkelinx, un des enjeux du procès est sans doute de normaliser, par un «procès normal», une affaire exceptionnelle. C'est de montrer qu'une telle affaire doit être tranchée dans les prétoires après l'organisation d'un débat contradictoire et un échange d'arguments. Il y a là une fonction essentielle de la Justice qui doit être réaffirmée. Un des mérites du procès et en particulier de sa médiatisation est que pour la première fois sans doute, nous assistons à une vaste entreprise d'apprentissage du citoyen au fonctionnement d'une des institutions centrales de nos démocraties. À l'inverse, cet apprentissage démocratique va vraisemblablement produire un autre effet: générer des citoyens certes mieux informés mais de plus en plus critiques et réflexifs. Dans une société où l'on constate une inflation du recours au droit et aux instances juridiques, on peut craindre un recours encore plus fort vers ces instances. Or, je ne suis pas du tout certain que tout conflit entre les groupes et les personnes doive nécessairement trouver une voie de résolution au sein de l'espace judiciaire.

Propos recueillis par Sergio Carrozzo

L'enfant, sujet de droit

L'affaire Dutroux a brutalement mis en lumière les abus parfois extrêmes que des adultes peuvent commettre sur des enfants. Le «choc des consciences» provoqué par cette tragédie a amené la société à s'interroger sur le respect des droits des mineurs d'âge qui sont des citoyens à part entière, ici comme ailleurs. Dans la réalité, cependant, il en va encore trop souvent autrement comme le rappelle Claude Lelièvre, le délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant: «Les voix des petites victimes belges des pédophiles, heureusement de plus en plus souvent prises en compte, ne doivent pas nous faire oublier les plages de Pataya et les bordels de Bangkok. Les enfants de la guerre, victimes en ex-Yougoslavie, en Tchétchénie, au Rwanda, etc. sont des témoins -vivants ou morts- du désir de pouvoir et de la bestialité des hommes. En Asie, [...] les enfants mis au travail dès leur plus jeune âge sont enchaînés à l'absurdité d'un système économique, exploitées jusqu'à la moelle».

Dans un petit ouvrage*, utile et instructif, qu'il vient de publier, Claude Lelièvre dresse un inventaire de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire en matière des droits de l'enfant: «Depuis les années quatre-vingt, les droits de l'enfant ont peu à peu pris le pas sur la notion de protection de l'enfance. L'enfant, objet de toutes les protections et sollicitudes, est devenu sujet de droit capable de participer à son devenir. C'est une sorte de révolution culturelle et sociale qui est en train de se produire». Dans ce processus, la Marche blanche a joué un rôle essentiel, rappelle l'auteur, qui précise cependant «qu'il est illusoire de croire qu'une manifestation, si brillante et porteuse d'espoirs soit-elle, puisse régler, à elle seule, tous les problèmes. Elle n'est qu'un élément à replacer dans le contexte de l'évolution historique des droits de l'enfant dans le monde».

S. C.

* Claude Lelièvre, *Droits de l'homme, droits de l'enfant: même combat!*, Éditions Labor, Bruxelles, 2000.

1 Auteur, entre autres, de *Le crépuscule du social*, Éd. Labor, Bruxelles, 2002 et coauteur, notamment, de *La Belgique dans tous ses éclats*, revue Utinam, n°3, L'Humanité, Paris, 2000.

2 L'interview a été réalisée alors que le procès était encore en cours.

«Commémorationnisme»?

Jour J, 60^e anniversaire

Un entretien avec Claude Quétel

*L'être humain, pour se souvenir, a besoin de commémorer. *A fortiori* s'il s'agit de pénétrer de plain-pied dans l'irréalité de la guerre... De son observatoire du Mémorial de Caen, l'historien normand Claude Quétel questionne cette irrépressible urgence de nos mémoires défaillantes... .*

Le 6 juin 1944 à 5 heures 45, le «premier» soldat –c'est une image!– posait le pied au large du ponton de la plage d'Arromanches. Fut-il abattu immédiatement, ou plus tard, ou pas du tout? Nul ne le sait. Ce qui est certain, c'est que la célèbre *Opération Overlord* venait d'entrer dans sa phase décisive. Depuis? On commémore... Le «Cinquantième» en 1994 avait déjà fait le plein de ceux «qui se souviennent».

Le Jour J, c'était donc voici tout juste soixante ans. Dans dix ans, on dira: «Le Jour J, c'était voici septante ans... etc.». Indépendamment du caractère extraordinaire, hors-normes, décisif, de cette période historique, cet engouement à commémorer n'est-il pas aussi un peu agaçant? De l'ordre de la

compulsion davantage que du devoir de mémoire? Claude Quétel: Je n'aime pas plus ce genre d'hystérie «commémoracioniste» que quiconque! On pourrait en effet se demander s'il n'y a pas de l'ordre de la prothèse mentale dans l'impulsion commémorative. Notre pauvre mémoire humaine, nous l'utili-

lisons d'une façon un peu misérable... Si encore elle fonctionnait... normalement, elle se passerait bien de ces ponctuations et autres grosses. Mais il semble que notre cerveau ait besoin de telles attelles. En Normandie, notamment à Caen où je vis depuis toujours, le Soixantième est en train de devenir plus gros que ne le fut le Cinquantième voici dix ans! C'est aussi bien sûr parce que le Chancelier allemand va venir cette fois-ci, mais la mémoire collective –il faudrait encore définir ce que c'est– a d'autant plus l'air de s'accrocher à la Seconde Guerre mondiale, au Débarquement, qu'elle vit aujourd'hui des bouleversements géopolitiques aussi nombreux que diversement interprétables.

Commémorer, c'est (se) rassurer? En Normandie, nous organisons des veillées avec des milliers de témoins, d'enfants de témoins, de petits-enfants... dans une atmosphère indescriptible. Je vous garantis que la plupart des personnes qui visitent nos sites n'attendent pas spécialement la commémoration pour se déplacer! Se rassurer? Le devoir de mémoire, il est mis en pratique toute l'année par des dizaines de milliers de personnes. Il est frappant de voir la foule qui se presse dans les cimetières des grandes batailles ou sur les plages du Débarquement, qu'il y ait fête (quel mot!) ou pas. Alors, est-ce pour «tourner la page», «se réconcilier»... Mais il y a en effet dans cette précipi-

tation une véritable réalité chimique et mécanique. Cette année, nous voyons des personnes que nous n'avions pas vues au Cinquantième. Je crois que pour beaucoup d'entre eux il y a cette idée qu'ils prennent le dernier wagon du «train de la mémoire». Avant qu'ils soient morts, que le monde change et que plus personne ne s'intéresse au sujet... L'ultime travail de mémoire avant le néant.

Certains courants de pensée un peu douteux aiment minimiser et relati-

Le Mémorial de Caen

Depuis sa création en 1988, le Mémorial de Caen se consacre, de manière très spectaculaire mais aussi très documentée, à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Claude Quétel en est le directeur scientifique. Grâce aux archives de l'ex-Bloc de l'Est, qui peu à peu retrouve sa mémoire, une nouvelle extension a été dévolue à la guerre froide: «C'est le premier musée du genre dans le monde», assure l'historien. «En Europe comme aux États-Unis, la guerre froide est à la mode». L'ambition est d'être un musée pour la paix, d'expliquer. À quelques kilomètres des côtes du Débarquement, il est par excellence le lieu de réflexion sur la Seconde Guerre mondiale: Caen, la ville de toujours de Claude Quétel, fut détruite comme on le sait à plus de 80%. Un univers cicatriciel. Résultat: 420.000 visiteurs annuels, qui en font le premier musée de province français, spectaculaire et didactique.

Pour Jacques Belin, directeur général du Mémorial, «Il est très important de montrer les choses "en vrai", de confronter le visiteur au choc qui naît du contact physique avec ces objets qui, il y a quarante ou cinquante ans, faisaient trembler». Partout, on ressent cette «réalité de l'irréel».

viser tout ce qui a trait à la mémoire, sans cesse rabaisée au niveau du simple mythe: «Le Débarquement, d'accord, mais en quoi est-il différent de l'impérialisme américain en Irak? Est-ce de l'anti-américanisme primaire»?

Je crois que la meilleure manière pour l'historien de désamorcer ce genre d'idéologie est d'œuvrer dans le sens de la crédibilité, à l'image de l'ouvrage que Larousse vient d'éditer sur la Seconde Guerre mondiale (ndlr, sous la direction scientifique de Claude Quétel). Ne pas commémorer, mais montrer, expliquer, donner du sens à des images, des textes incontournables. Et indéniables! L'intérêt pour la Seconde Guerre mondiale ne se dément pas, au contraire! J'ai la très nette impression que les générations qui ont succédé aux déportés, aux témoins historiques –tous les témoins, pas seulement les grands témoins, les grands déportés–, ont un besoin réel, physique, de comprendre et surtout d'assumer ce traumatisme que vécurent leurs parents, grands-parents, etc. Quand nous leur parlons, au Mémorial, ou lors des journées du souvenir, nous ressentons très fortement cette nécessaire quête. Le caractère ponctuel du Débarquement n'est qu'une simple phase dans cette grande mise à plat explicative. Je pense que la couverture, critiquable effectivement, du «D-Day» est une concession aux exigences simplificatrices des médias. Mais l'essentiel repose sur la conviction qu'ont beaucoup de gens qu'enormément de réalités actuelles –guerres, violence, antisémitisme...– sont éclairées par ce qui s'est fait et défait lors de la Seconde Guerre mondiale, en référence absolue au concept global du malheur des guerres. L'importance du fait 40-45 renvoie aussi à une autre réalité, qui est que de nombreuses interprétations sont encore manquantes. Certains faits marquants ont été peu, pas ou mal interprétés. Je pense à Pearl Harbour: quel a été son rôle réel face à la

Ça et là, les blockhaus piquent du nez dans la Manche.

volonté d'un homme, Roosevelt? Quand la guerre froide a-t-elle vraiment commencé? Etc. C'est cela qui permettra de désamorcer la mythification organisée de notre histoire.

Et puis il y a les images... En corollaire à ce Larousse, vous avez consacré un film d'archives passionnant à la Bataille de Normandie?

La recherche iconographique, c'est mon grand dada! Dans ce film, les images inédites sont de vrais chocs, du jamais vu... Et puis il y a encore tout un monde à défricher: celui des archives communistes. Des sources absolument prodigieuses –et je pèse mes mots!– en caricatures, photos, peintures, textes illustrés, images incroyables... J'ai déjà effectué pour le Mémorial et pour illustrer ce nouvel ouvrage de nombreuses missions à Moscou, Krasnoïarsk... et je ne suis sans doute qu'au début de mes surprises... J'en profite d'ailleurs pour féliciter également les Belges pour la qualité de leurs archives sur la Seconde Guerre mondiale: superbes! L'image renouvelée totalement la vision de l'événement 40-45, sans jeu de mots. Vous parlez d'une sorte de relativisme, un peu révisionniste sur les bords (établir une sorte de rapport entre le Débarquement allié et la guerre du Golfe me paraît entre parenthèses aussi stupide que méprisable): l'image, elle, vient remettre les pendules à l'heure. Le Larousse regorge de ces documents indéniables que je n'avais moi-même encore jamais vus voici un an ou deux. Et on peut aussi parler du cinéma: le *Soldat Ryan* de Spielberg, en dépit de ses bourdes historiques, a ainsi bouleversé la manière dont on voyait le Débarquement. Peut-être pas dans

l'exactitude effectivement, mais en transmettant par bouffées, pourrait-on dire, cette idée d'horreur dérealisée, de rupture de sens chez ces pauvres humains plongés dans la folie de la guerre. On ne peut évidemment pas sous-estimer le pouvoir de ce genre d'images qui vous plongent dans une horreur quasi physique... La forme nouvelle vient modifier notre vision de l'Histoire... ici, c'est le Débarquement, mais cela s'applique à tout fait historique.

Vous parlez de l'univers mentalisé de la guerre. Vous avez contribué en votre qualité de psycho-historien, à plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la folie, de l'enfermement, de la maladie mentale... La guerre est l'une de ces situations limites qui constraint notre cerveau à dysfonctionner durablement?

Même si je suis aujourd'hui –Mémorial oblige, surtout cette année!– davantage axé vers l'histoire factuelle et iconographique de la Seconde Guerre mondiale, je m'intéresse en effet aussi beaucoup au processus de dé-réalisation qui semble toucher nombre d'êtres humains en période de crise –notamment– de guerre. Il y a les folies dites «de guerre» et puis il y a ce moment –qu'on observe également de plus en plus dans les entreprises– où les acteurs perdent, au sens physique du terme, leur rapport avec la réalité. Il n'en fut pas différemment d'un Hitler ou d'un Staline. C'est ainsi que de simples exécutants ont agi en qualité de bourreaux zélés et satisfaits. L'histoire récente tend à me donner raison.

Propos recueillis par Olivier Swingedau

* Distribué par la RTBF. Quelques références. À côté de nombreux ouvrages autour de la Seconde Guerre mondiale, Claude Quétel est aussi auteur et coauteur.

● *Histoire des maladies mentales*, 1994.

● Avec Michel Collée, *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Poche, 1994 et 2002.

● Avec Jacques Postel, *Le Mal de Naples*, un essai bizarre, 1986.

● *Bien manger en Normandie*, ouvrage épiqueur, 1997

● *Larousse de la Seconde Guerre Mondiale* vient de sortir en librairie. Il vaut vraiment le détour, structuré en quarante dates-clés.

● Prochain livre de Claude Quétel: *Les Femmes dans la Guerre 40-45: les Marlène Dietrich... mais aussi et surtout les porteuses inconnues de messages sur leur vélo....*

«Bien des réalités actuelles –guerres, violence, antisémitisme...– sont éclairées par ce qui s'est fait et défait lors de la Seconde Guerre mondiale, en référence absolue au concept global du malheur des guerres».

L'entretien de Jean Sloover avec Pierre Blaise et Vincent de Coorebyter

L'avenir est-il un long passé?

Le cordon sanitaire européen s'effondre: un peu partout la droite extrême gagne du terrain... Survol avec l'ouvrage du CRISP*.

« Je me suis posé ce matin la question: est-ce que tout recommence? Avons-nous perdu la raison? Car j'ai vu le mal, qui doucement s'installe. Sans aucune morale. Comme à chaque fois: avec un nouveau nom. Après le nom de Hitler, j'ai entendu le nom du Front. Et si l'avenir est un long passé, je vous demande maintenant ce que vous en pensez (...) Verrai-je un jour le mal à l'Élysée? ». À la fin des années nonante, dans son album « Panique celtique », le groupe de rap français « Manau », à sa manière, disait son désarroi devant la montée de l'extrême droite dans l'Hexagone, anticipant de façon prémonitoire le cataclysme du premier tour des élections présidentielles du 21 avril 2002. De

l'Autriche à la Suisse, de la Norvège aux Pays-Bas, du Danemark à l'Italie où la coalition au pouvoir compte un parti post-fasciste et un parti ouvertement raciste, la droite extrême, c'est évident, marque des points. Alors, oui: que faut-il penser de cette évolution critique?

Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter, l'avant-propos de la ministre Françoise Dupuis s'intitule « Faire face à une extrême droite plus « acceptée ». L'extrême droite serait-elle devenue fréquentable?

Ce qui se trouve ainsi désigné est d'abord l'amélioration du score électoral des partis concernés dans un certain nombre d'États comme la Suisse, les Pays-Bas, la France, la

Norvège, l'Autriche et le Danemark, pays auxquels s'ajoutent les deux régions que sont l'Italie du nord et la Flandre. L'acceptation dont parle la ministre renvoie aussi au fait que, dans quelques-unes de ces zones où l'extrême droite est donc électoralement forte, ces formations politiques ont participé à des exécutifs. C'est notamment le cas en Suisse, en Autriche, en Italie et, fugitivement, aux Pays-Bas. Par ailleurs au Danemark et en Norvège, les partis d'extrême droite ont soutenu des majorités démocratiques de l'extérieur sur certains de leurs thèmes de prédilection comme la politique d'asile. Enfin, en France, l'extrême droite a pénétré dans certaines coalitions au niveau régional. Tout ceci montre en tous cas qu'il n'y a pas de cordon sanitaire européen. Qu'en sera-t-il demain au nord de notre pays?

La notion d'acceptation de l'extrême droite recouvre-t-elle aussi la contamination du sens commun par certaines des idées qui lui sont propres? Il est évident que leurs chevaux de bataille ont pénétré le débat public et les médias débattent désormais ouvertement de ces problématiques dans les termes où elles ont été posées par l'extrême droite. Des sujets comme la main-d'œuvre immigrée, le droit d'asile, la sécurité, l'intégration des étrangers, l'islam sont apparus sur le devant de la scène depuis les années nonante, au moment même où l'extrême droite engrangeait de nets succès électoraux. Une équation du genre « étrangers=insécurité=islamisme » est par exemple un slogan typique de l'extrême droite qui, martelé depuis plus de vingt ans, a aujourd'hui percolé dans l'inconscient collectif et le discours courant.

Des goûts de riches

La nature de l'extrême droite, son idéologie, ont-elles changé au cours du quart de siècle que couvre grossièrement le livre?

Certains auteurs ont en tous cas dû distinguer l'extrême droite propre-

ment dite du national-populisme pour parler de l'ensemble des partis et des organisations politiques qui font l'objet du livre.

Qu'entendez-vous par «national-populisme»?

Il s'agit de l'idéologie portée par des partis –en général relativement récents– qui, tout en se situant clairement à la droite du spectre politique, refusent l'étiquette d'extrême droite et qui, effectivement, ne présentent pas certains des traits caractéristiques de cette dernière comme la défense du corporatisme, la revendication d'un régime politique autoritaire et une posture critique à l'égard de l'organisation des démocraties en général et du système parlementaire en particulier. Entrent dans cette catégorie, des formations comme le Parti populaire danois, la liste Pim Fortuyn aux Pays-Bas ou l'Union démocratique du Centre en Suisse. En d'autres termes, les partis nationaux-populistes constituent la pointe extrême –démagogique, ultranationaliste, xénophobe...– du système de partis démocratiques, système dont l'extrême droite poursuit, elle, la destruction.

Sur quelle base sociale reposent aujourd'hui l'extrême droite et le national-populisme?

Ce que l'ouvrage met clairement en évidence est la coexistence de plusieurs types d'électorats poursuivant chacun leurs objectifs propres. Un élément qu'il faut souligner à cet égard est que les zones où l'extrême droite s'avère bien implantée sont aussi celles qui sont les plus riches comme la Flandre, la Suisse, le sud de la France, l'Alsace, etc. Une partie des électeurs de la droite extrême appartient donc clairement au monde des possédants, des nantis. Ceci se trouve d'ailleurs confirmé par l'origine socioculturelle des directions et des cadres des formations politiques d'extrême droite qui ne sont pas d'origine prolétarienne. Il en va de même de ceux qui font des dons à ces partis. L'UDC bénéficie du soutien de gens réellement fortunés. Enfin, les meetings de l'extrême droite rassemblent généralement des milieux uppés.

Le livre confirme une surreprésentation relative de l'électorat populaire là où l'extrême droite enregistre ses meilleurs résultats électoraux?

L'extrême droite recueille effectivement les votes d'une partie des perdants de la mondialisation. Une corrélation similaire peut par ailleurs être établie avec la faiblesse du niveau d'études. Cela étant, l'extrême droite n'est pas l'expression politique des classes populaires. Le FN, notamment, n'est en rien le premier parti ouvrier. Comme nous le disions: l'extrême droite a des électorats.

Bourgeoisie, classe moyenne, prolétariat: tout s'additionne en une de ces

de chômage de 8%, alors que, en Wallonie, le Front national fait 5,5% dans une région qui enregistre un chômage de 18%... Tout ceci donne à penser que l'extrême droite bénéficie au fond des suffrages de la droite traditionnelle extrême.

Une alliance monstrueuse

Comment expliquer ces scores élevés de l'extrême droite dans des strates sociales prospères?

On peut avancer l'hypothèse que les possédants expriment ainsi leurs inquiétudes face aux restructurations économiques actuelles. L'ouverture des frontières, la mondialisation, la construction européenne, l'apparition de nouveaux concurrents à l'Est sont assurément de nature à effrayer les patrons de PME, les gros indépendants, les grands agriculteurs, etc. À leur niveau, ceux-ci estiment par ailleurs souffrir aussi d'atteintes à la sécurité des biens et des personnes: le vol d'une Mercedes est sans doute à la bourgeoisie ce que l'arrachage d'un sac dans le métro est aux classes populaires. Indépendants, hauts cadres, professions libérales, rentiers sont également sensibles aux discours anti-État et anti-fiscal qui sont des classiques de l'extrême droite.

De même, la visibilité grandissante de l'islam n'est certainement pas sans effrayer certains bourgeois conservateurs. Enfin, il serait surprenant que la frange réactionnaire des notables ne soit pas alarmée par certaines des manifestations actuelles de la libération des mœurs comme la dépénalisation de l'avortement et de l'euthanasie, l'autorisation du mariage homosexuel, la « gay pride », la visibilité de la pornographie, etc. Il est frappant de voir que l'extrême droite fait ses meilleurs scores là où les médias sont, sur ces plans, précisément les plus permissifs.

Le livre confirme une surreprésentation relative de l'électorat populaire là où l'extrême droite enregistre ses meilleurs résultats électoraux?

L'extrême droite recueille effectivement les votes d'une partie des perdants de la mondialisation. Une corrélation similaire peut par ailleurs être établie avec la faiblesse du niveau d'études. Cela étant, l'extrême droite n'est pas l'expression politique des classes populaires. Le FN, notamment, n'est en rien le premier parti ouvrier. Comme nous le disions: l'extrême droite a des électorats.

alliances politiques monstrueuses dont le parti nazi fut jadis une manifestation paroxystique.

Quel rapport l'extrême droite et le national-populisme entretiennent-ils avec le néolibéralisme?

Depuis une quinzaine d'années, visant l'électorat ouvrier, ces partis tiennent un discours tributien qui capitalise sur la perte de vision historique de la social-démocratie et de ce qui reste des formations communistes. Ce faisant, ils dénoncent notamment la mondialisation et l'Europe chères aux libéraux. Mais en même temps, ils nourrissent une critique virulente de l'État, de la fiscalité et des syndicats que ne renieraient pas les défenseurs la pensée unique. Une ambiguïté qui expliquerait que, à l'exception du Vlaams Blok, l'extrême droite perd aisément son électorat ouvrier.

L'extrême droite est actuellement assez faiblement implantée en Allemagne, en Belgique francophone, en Espagne, en Irlande, au Luxembourg, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède. Pourquoi cette fragilité?

Vu son passé nazi, l'explication pour l'Allemagne est évidente. Dans la péninsule ibérique, on peut de même faire valoir le souvenir vivace des dictatures alliées à des droites traditionnelles musclées. En Irlande, l'importance de la question nationale joue probablement un rôle de repoussoir. Petit pays vivant largement de l'étranger, le Luxembourg n'a guère intérêt à céder aux sirènes xénophobes. Le succès de l'extrême droite s'explique assez bien par un jeu politique qui semble fermé, où les coalitions paraissent se répéter à l'identique, apportant un coup de balai. Au Royaume-Uni, avec le Thatcherisme, cet aggiornamento s'est fait à l'intérieur du système des partis traditionnels, à gauche comme à droite. Le cas de la Suède est moins clair.

Quel rôle joue Internet dans la diffusion et la banalisation des idées d'extrême droite?

Un rôle considérable. Le nombre de sites d'extrême droite est énorme et les hyperliens entre eux tissent un réseau particulièrement dense. On aboutit de surcroît très vite à des sites d'extrême droite au départ de recherches anodines sur des thématiques aussi innocentes que la musique, le folklore, la religion, les logos ou les sonneries pour GSM, la littérature de science-fiction, les jeux vidéos... ■

« Bourgeoisie, classe moyenne, prolétariat: tout s'additionne en une de ces alliances politiques monstrueuses dont le parti nazi fut jadis une manifestation paroxystique. »

Gerolf Annemans, déjà présent dans les fameuses « marches sur Bruxelles » de sinistre mémoire. Photo extraite de « Vlaams Blok: la face cachée », un reportage de Jean-Claude Defossé (émission « Actuel » - RTBF).

* Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest – Analyse par pays et approches transversales. Ouvrage collectif dirigé par Pierre Blaise et Patrick Moreau. E-mail:crisp@cfwb.be
Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP), place Quetelet 1A, 1210 Bruxelles.

La police, corps central de l'État

Depuis quelques années, les pays européens connaissent une mutation importante des règles de procédure pénale qui peut aller jusqu'à une suspension du droit. Avant d'aborder prochainement le cas de la Belgique, voici l'exemple de la France et de la loi «Perben».

En France, la prédominance de la procédure sur la loi s'est traduite par une inflation de réformes de la procédure pénale. Il y a eu vingt-trois modifications en vingt-deux ans, dont dix ces quatre dernières années¹. La loi Perben, intitulée «*Adaptation de la justice aux nouvelles formes de criminalité*»², adoptée définitivement le 11 février 2004, est le dernier exemple, non des moindres, de cette mutation. Elle a provoqué une mobilisation sans précédent du monde judiciaire. Toutes les organisations d'avocats, ainsi que le Syndicat de la magistrature, sont descendus dans la rue. Ils ont stigmatisé ce qu'ils appellent «un état d'exception permanent».

L'augmentation des pouvoirs accordés à la police constituent à la fois une suspension du droit et une mutation de l'ordre juridique.

de rapport avec la criminalité organisée. La nouvelle notion de dégradation de biens pourrait s'appliquer à des actions sociales. En ce qui concerne l'aide au séjour irrégulier, elle témoigne de la volonté de l'État de criminaliser toute action humanitaire à ce niveau.

La notion de bande organisée est particulièrement extensible. Tout délit, commis avec un complice, pourrait relever de cette incrimination. Ainsi, les techniques dérogatoires utilisées dans ce cadre peuvent rapidement devenir la norme.

Primauté de la procédure d'exception

La loi Perben élargit les pouvoirs de la police et modifie les procédures d'enquête en augmentant les possibilités de garde à vue, de perquisition et d'écoute en cas de «criminalité organisée». Les personnes interpellées pourraient ainsi être placées pendant 96 heures en garde à vue. Il est mis en place une recherche préliminaire qui s'organise sans que la personne concernée en ait connaissance. Il s'agit d'une procédure secrète, non contradictoire et d'une durée illimitée. En opposition avec les règles habituelles, les policiers pourront mettre en œuvre des techniques spéciales de recherches, telles que la mise sous écoute, l'infiltration, la surveillance rapprochée par le placement de micros et de caméras dans des lieux privés. Les policiers peuvent, en l'absence des personnes suspectées, procéder à des perquisitions la nuit et saisir des pièces à conviction. L'enquête de police devient similaire au travail des services de renseignement, avec la même absence de contrôle judiciaire et de protection de la vie privée.

La notion de criminalité organisée

La loi établit une notion floue de criminalité organisée qui lui permet d'introduire un ensemble de procédures d'exception. L'objectif affiché est de s'attaquer aux mafias et à la traite des êtres humains. Cependant, la liste des délits concrets, susceptibles d'être identifiés sous cette notion, qui peut concerner une association de deux personnes, ne comprend aucunement les infractions économiques, financières ou fiscales. Par contre, elle inclut de nouvelles incriminations, telles que la «dégradation de biens» ou «l'aide au séjour irrégulier», commises en «bande organisée».

Ce choix confirme que, pour le pouvoir, la criminalité financière est loin d'être une priorité et qu'elle n'a pas

D'une manière générale, la loi Perben met en avant une procédure, de «*plaider coupable*», baptisée «*comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité*». Aux États-Unis, ce système est devenu très commun. Pour l'accusé, c'est la voie la moins risquée: il s'agit d'obtenir une réduction des chefs d'accusation par une requalification des faits ou une recommandation de clémence pour le juge de fond, en échange d'un aveu de culpabilité³. Ce procédé renforce considérablement la domination de la procédure sur la loi. Elle instaure formellement une espèce de contrat entre deux parties inégales et met en place une négociation qui s'oppose au principe de légalité.

La promotion du «*plaider coupable*» se double d'une autre procédure installée en 1999: la «*composition pénale*», à travers laquelle l'auteur du délit peut échapper aux poursuites, en échange de l'indemnisation de la victime et de travaux d'intérêt général. Réservée au départ à des délits dont la peine maximale d'emprisonnement est inférieure à trois ans, cette loi porte le seuil à cinq ans. Ce qui aurait pour effet que les infractions, liées à la criminalité financière, peuvent être l'objet d'une négociation qui permettrait à l'auteur des faits d'échapper au jugement

Un nouvel ordre juridique

L'intention de Nicolas Sarkozy de s'attaquer à ce qui reste de la loi de présomption d'innocence se traduit ainsi par une justice à géométrie variable: d'une part une présomption de culpabilité pour ceux qui seront présentés comme tels par l'appareil policier et, d'autre part, la possibilité d'échapper à la loi pour les auteurs de délits économiques et financiers. Ce privilège est inscrit juridiquement. Il fait partie de l'ordre de droit. À travers cette loi, le ministre de la Justice s'introduit dans le Code pénal. Il revendique un pouvoir d'intervention dans les dossiers individuels et inscrit dans le droit la fin de la séparation formelle des pouvoirs. Le garde des Sceaux se présente ainsi comme un magistrat disposant de prérogatives extraordinaires qui lui sont données par la loi.

Affaiblissement du pouvoir judiciaire

Parallèlement aux pouvoirs accrus de la police, les rapports de force au sein de l'appareil judiciaire sont profondément modifiés. Le rôle des procureurs est formellement renforcé. Ils dirigent légalement les enquêtes préliminaires de la police. En matière de criminalité organisée, les prérogatives du juge d'instruction sont ainsi réduites au profit du procureur de la République, magistrat hiérarchiquement soumis au ministre de la Justice, et, dans les faits, en faveur des forces de police. Le procureur n'a, en effet, pas les moyens de contrôler étroitement les techniques particulières de recherches, mises en œuvre dans le cadre de cette procédure. La plupart de ces mesures, prises dans le cadre de l'enquête préliminaire, sont placées sous la surveillance du «juge des libertés et de la détention». Les syndicats de magistrats se sont opposés à ces dispositions. La subordination de la fonction de juge d'instruction se manifeste aussi par l'instauration d'une revalorisation de la rémunération de ces magistrats par l'instauration de primes de rendement appelées «*primes modulables*». Elles permettent de tenir compte de «*da manière dont les magistrats exercent leur fonction*»⁴, c'est-à-dire de la façon dont ces juges se plieront aux injonctions de l'Exécutif.

Changement de régime

Ces dispositions, qui mettent fin à la séparation formelle des pouvoirs, font partie d'un nouvel ordre juridique, celui d'un «état d'exception permanent» ou, autrement dit, d'une dictature.

rapprochée suppriment les procédures garantissant les libertés individuelles. De plus, elles sont les conditions d'une mutation de l'ordre de droit qui opère une identification du travail policier et de celui des magistrats. Les techniques spéciales de recherches, leur généralisation à presque tous les types d'infractions, permettent de modifier fondamentalement les conditions de production de la preuve. Celle-ci est essentiellement basée en une confiance aveugle dans la parole de la police.

Les réformes s'accompagnent d'une instrumentalisation de l'appareil judiciaire par le pouvoir exécutif. Le procureur est de plus en plus contrôlé par une hiérarchie mise en place par l'Exécutif. Davantage soumis aux directives et injonctions positives du ministre de la Justice, il occupe des fonctions de quasi-juge dans les systèmes de composition pénale ou de «*plaider coupable*».

À

travers l'élargissement des prérogatives du procureur et de la police, ce sont deux institutions, liées au pouvoir exécutif, qui remplissent les fonctions attribuées normalement au pouvoir strictement judiciaire, juges de fond et juges d'instruction.

Ces dispositions, qui mettent fin à la séparation formelle des pouvoirs, font partie d'un nouvel ordre juridique, celui d'un «état d'exception permanent» ou, autrement dit, d'une dictature.

Jean-Claude Paye

¹ Jean-Denis Bredin, «Un droit d'exception qui tient les droits de l'homme à l'écart», *Libération* du 20 janvier 2004.

² Texte disponible sur www.assemblee-nationale.fr.

³ Pascal Riche, «*Plaider coupable, modèle américain*», *Libération* du 27 novembre 2003.

⁴ Dominique Simonnot, «*Perben 2* braque juges et avocats», *Libération*, 20 janvier 2004.

Jean-Claude Paye est sociologue.

Démocratie ou démocrature

Illusions démocratiques

A près *Particratie* d'Alain Destexhe, Alain Éraly et Éric Gillet, voici maintenant un autre néologisme: démocrature. Selon Jacques Litwak, l'auteur de ce manifeste, la démocrature est un magma informe à mi-chemin entre l'oligarchie et la dictature. Il a aussi inventé un autre néologisme: la «démovita». La démovita est une nouvelle définition (?) de la démocratie, à savoir: «le processus démocratique permet à l'état démocratique de se rapprocher asymptotiquement (c'est-à-dire jamais) de l'idéal démocratique». Pour compléter la gamme des néologismes, l'auteur a de plus inventé: «la médiacrature» «Est-ce la démocrature qui a engendré la médiacrature ou est-ce l'inverse?». Quoi qu'il en soit, la manipulation des opinions concourt à la «médiacrature».

Tout au long de son petit ouvrage, Jacques Litwak constate avec beaucoup d'indignation la déviance de la démocratie dans notre Royaume de Belgique. Ainsi dit-il: «...notre démocratie donne des signes de faiblesse. Les citoyens ne se sentent plus concernés ou, quand ils le sont, se disent impuissants face à la machine politique». Plus loin «...l'inflation législative ne permet plus aux citoyens de s'autodéterminer en adoptant une attitude responsable. Ainsi

infantilisés, ils n'ont même plus à exercer leur esprit critique».

Jacques Litwak souligne l'incapacité, l'impuissance du citoyen: «Nous n'avons pas vraiment le choix des candidats», «nous n'avons le choix ni des idées ni des programmes».

Ce sont les ténors politiques qui choisissent les priorités et leur retrait.

Le choix du citoyen est faussé. Il ne peut y avoir de choix véritable lorsqu'on change les règles du jeu à toutes les parties. Par ailleurs, «le pouvoir est émietté».

«La démocratie est confisquée par ses intermédiaires devenus des pompes à aspirer le pouvoir et l'argent: partis, presse, syndicats, intercommunales, sociétés publiques et autres machins en tout genre. (...) Une série d'acteurs et de réseaux détiennent un pouvoir gigantesque sans être soumis au contrôle démocratique. Mieux, ils sont «sponsorisés» par l'État alors qu'ils ne figurent pas de façon transparente dans la Constitution comme pouvoirs reconnus».

Et en période d'élections, rien n'est plus vrai que de dire: «Le pouvoir de quelques-uns sur le choix des candidats a transformé notre démocratie de représentation en une démocratie de cooptation». «Le citoyen a l'illusion d'exercer un contrôle alors qu'en fait, il ne contrôle plus rien». Jacques Litwak va plus loin, il parle de «dénie de démocratie en matière d'application ou de non-application des lois. Les êtres politiques adoptent des textes législatifs pour se faire mousser. Leur application peut attendre!»

In fine, dans les trente dernières pages de son ouvrage, l'auteur fait une proposition pour sortir de la «démocrature». Il a fait le choix de la crise volontaire, de la rupture qui devrait remettre en mouvement la société, le citoyen, l'être politique et la démarche sociétale elle-même. Au lecteur de juger de la faisabilité de la proposition à première vue très utopique.

On ne peut qu'applaudir la démarche d'un citoyen qui se sent bafoué dans ses droits démocratiques et qui dénonce avec vigueur la démocrature

Jacques Litwak, *Démocratie ou démocrature, visite avec un citoyen*, Éditions La Kallah, 2004, 95 pages.

Inventaire des groupes d'entraide en Communauté française

Dernière édition (2004) d'un fascicule publié par le service «Promotion de la santé» des Mutualités socialistes, ce répertoire rassemble près de 200 associations sur des thématiques aussi diverses que les acouphènes, les allergies, les insuffisances rénales, les maladies rares, les handicaps, le deuil, le suicide... Il renseigne leurs objectifs, coordonnées, activités, personnes de contact, antennes locales et sites web. Il permet ainsi à la population de prendre en charge sa santé et lui donne les moyens de s'informer lorsque survient un problème difficile à surmonter.

Union nationale des mutualités socialistes- tél. 02/515.05.85- email: promotion.santé@mut.soc.be

Paul Halter - Numéro 151.610

L'HISTOIRE À DEUX VOIX

Cosignée par Paul Halter et Merry Hermanus, il s'agit là d'une publication fort peu commune.

Le premier des auteurs, né en 1920, engagé dès l'adolescence dans les mouvements socialistes, résistant armé arrêté en 1943, déporté à Auschwitz, n'avait jamais fait état de son parcours personnel. Il y a peu, concluant d'innombrables entretiens amicaux avec le second, autant de «père à fils» que de génération à génération, il lui a proposé de restituer cette histoire qui lui est propre.

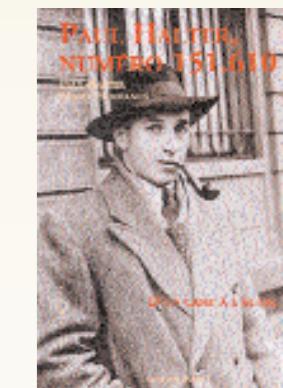
M. Hermanus, de vingt-quatre ans plus jeune, a tout autant été porté par la même flamme militante et il a, lui aussi, payé fort cher le prix de ses convictions.

Pour différents qu'ils soient, les deux parcours sont en quelque sorte parallèles: un même idéal les soutient qui, au-delà des engagements politiques de base, implique de travailler au progrès de l'humanité. Leur récit, qui est initialement celui de Paul Halter, semble construit à deux voix: celle du témoin, rendue par l'écriture de Merry Hermanus, se vivifie et s'actualise par les notes que le premier a jetées sur le papier lorsqu'il séjournait en Sicile, il y a quelques années... Ainsi le présent et le passé s'entrecroisent, chaque lecture éclaire l'autre d'une lumière nouvelle. Le petit enfant juif, très tôt inscrit chez les Faucons rouges, rapidement devenu membre des cadres dirigeants bruxellois des Jeunesses socialistes, porte sur les événements

qu'il a vécus, de l'entre-deux-guerres aux années 2000, un regard indulgent encore que sans complaisance. Il voit vite ce qui relève de l'inacceptable, voire d'un inadmissible quotidien que d'aucuns acceptent par manque de rigueur, ou simplement par paresse. Il sait toujours dénoncer les déviations dont les aspects pervers n'apparaîtront que plus tard, trop tard...

C'est le regard d'un témoin plus soucieux de servir la vérité que d'en soigner l'écriture à l'extrême: c'est un témoignage à la fois modeste et essentiel pour comprendre un peu plus d'un demi-siècle d'histoire, celle que nous avons vécue et que nous continuons à vivre.

Jean Charlier



Paul Halter, Merry Hermanus, *Paul Halter - Numéro 151.610. D'un camp à l'autre*, éditions Labor, coll. La Noria, Bruxelles, 120 pages, 2004, 14 €.

Le monde comme il va?

Vaste revue de presse de 1983 à 2003, *Où va le monde?* de Patrick Traube contient beaucoup de lieux communs, de faits divers, à partir desquels l'auteur souhaite nous faire réfléchir aux problèmes posés par la société moderne et espère une prise de conscience qui nous aidera à relever certains défis. L'objectif est louable, mais le style provocateur est dérangeant à certains moments, et parfois vulgaire, souvent décousu. Beaucoup de questions sont posées, peu de solutions proposées.

Au travers de cette suite de billets d'humeur, il émet des considérations trop peu nuancées, il affirme des *a priori*, il a vraiment un avis sur tout et n'importe quoi, par exemple «travailler, c'est vivre ... mais pourquoi travaillons-nous?», «travailler, c'est d'abord se sentir relié à une communauté... c'est aussi un puissant antidote à l'ennui».

Travailler a son corollaire: chômer «Pour beaucoup d'hommes, le chômage (plus encore que la retraite) est vécu comme un séisme, un cataclysme, une fracture ouverte. ... Les femmes sont souvent épargnées par ce fléau». Quel sexism! Qui se retrouve dans le choix possible du nom de famille des enfants: «Que restera-t-il au père demain, si la mère transmet à la fois la vie (lien biologique) et le nom (lien social)? Juste un apport chromosomique. Plutôt que d'équilibrer les rôles, on aura substitué une domination à une autre».

Il envisage les nouvelles familles «à géométrie variable», «le mariage couronnément plutôt que mariage-commencement», les relations homosexuelles, etc...

Quant à l'école, il dénonce avec véhémence le postulat que «tous les enfants sont égaux», qui sous-entend que seule la vitesse d'apprentissage entraîne les différences observées, et de fonder une réforme sur cette assertion. Pour lui, «certains sont plus égaux que d'autres ... et les dons sont inégalement distribués». Il a raison: «on ne combat pas l'inégalité en la niant, mais en la reconnaissant».

Pour lui, l'interdiction du port du foulard dans les écoles publiques constitue une erreur... il s'en explique: «ineptie stratégique, inconséquence axiologique et régression idéologique».

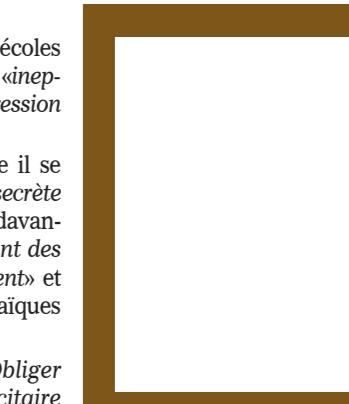
Comment est-ce possible pour un laïque, comme il se prétend, d'écrire que «de monde laïque, lui aussi, secrète ses intégristes et ses bigots». Il me dérange encore davantage en affirmant que «les bigots de l'athéisme sont des "croyants" d'autant plus pernicieux qu'ils s'ignorent» et que le chemin parcouru par les chrétiens et les laïques est le même.

Terminons par une proposition amusante: «... Obliger les producteurs à encadrer le message publicitaire d'un signal électronique de début et de fin. Ce double signal serait capté par un accessoire branché sur le récepteur. Cet interrupteur «cache-cache-pub» (merci Bla-Bla) remplacerait par un silence la plage de temps incluse entre les deux signaux ...»

À lire pour vous divertir, mais avec l'esprit critique en éveil!

Yolande Mendes da Costa

Patrick Traube, *Où va le monde?*, illustré avec humour par Serdu, Éd. Convaincre, 2004.



L'alliance objective des intégrismes

Liberté de pensée, d'expression, droit à la contraception, à l'avortement, à l'euthanasie sont-ils sous les feux croisés des intégristes de tout poil? C'est la thèse que développe, avec force arguments le livre de Caroline Fourest et Fiammetta Venner, *Tirs croisés*¹.

leur mission est d'être porteuses d'hommes, en passant par les sectateurs de la burkha, le front commun est vaste et solide. Unis contre les droits sexuels et reproductifs, l'unanimité s'est faite contre les politiques visant à développer la contraception ou l'usage du préservatif dans la lutte contre le sida. *Tirs croisés* décrit minutieusement le travail auquel se livrent les lobbies conservateurs dans les couloirs de l'ONU, n'hésitant pas à écrire que, sur ces sujets, «chaque conférence mondiale est un recul».

On retrouve la même pieuse unanimité dans le domaine de l'intolérance culturelle. Larme du blasphème est brandie avec constance aussi bien par des rabbins jeteurs de pierres que par les mollahs rédacteurs de fatwas. Mais les intégristes s'adaptent et puisque le racisme est une honte, quelle meilleure idée que de taxer toute attaque contre la religion de «racisme anti-religieux»? Cet argument est sans doute un des plus habiles et il trouve un relais auprès des bonnes âmes qui, par angélisme ou ignorance, considèrent que toute critique de l'islam relève de l'islamophobie. Quitte, comme le soulignent les auteurs «à restreindre l'espace nécessaire à une critique de l'islam» (et nous ajoutons comme de toute religion). L'actualité récente, dont l'appel du MRAX et d'autres associations visant à «interdire l'interdiction» du foulard dans les écoles, montre que cet angélisme a encore de beaux jours devant lui.

Peut-on détruire le modèle laïque européen? Certains lobbies y travaillent.

La thèse des auteurs est limpide: il existe une alliance objective entre les divers intégrismes religieux pour détruire le modèle laïque européen. Comprendons une volonté affirmée de s'attaquer aux avancées qu'a permis la sécularisation ou la laïcisation de nos pays: égalité entre hommes et femmes, accès à la contraception et droit à l'avortement, liberté de pensée et d'expression en ce compris la critique des religions, etc.

L'ouvrage analyse, au départ d'une abondante documentation, les convergences entre intégristes chrétiens, juifs et musulmans. «Quand Dieu est le chef de l'homme, l'homme est le chef de la femme». Cette affirmation n'a pas que des partisans musulmans. Des juifs qui prient en répétant «loué soit Dieu de ne pas m'avoir créé femme» aux catholiques intégristes qui rappellent à celles-ci que

«Une première puissance sous l'influence de la droite religieuse» analyse de manière détaillée la situation américaine. Groupes *Prolife, christian coalition*, évangéliques, prospèrent dans cette nation qui proclame sa confiance en Dieu jusque sur ses billets de banque. Pas étonnant donc que, comme l'analysent Fourest et Venner, on aboutisse à une politique étrangère «quasi messianique». La lutte des forces du bien contre l'axe du mal a un côté «Gott mit uns» de sinistre mémoire, qui se retrouve aussi dans l'attitude des colons juifs intégristes prêts à mourir pour la Terre sainte.

Dans un chapitre malheureusement un peu trop franco-français, les auteurs analysent aussi les menaces qui pèsent sur le modèle laïque, sur l'Europe sécularisée et sur les institutions européennes. L'entrée dans l'Union européenne de pays de tradition orthodoxe oblige à réfléchir sur le danger potentiel que représente le lien étroit entre religion et nationalisme. La forte présence des lobbies religieux au sein des institutions de l'Union incite à analyser l'impact que leur action aura sur des décisions touchant à la vie quotidienne des citoyens.

Après ce tour d'horizon fort complet et appuyé de très nombreuses références, les auteurs concluent par un appel à une mobilisation en faveur d'un renouveau laïque transculturel afin que le XXI^e siècle «ne soit pas celui du triomphe des intégristes sur les démocrates mais bien celui de la lumière sur l'obscurité». Tous les défenseurs de l'humanisme laïque ne pourront que se rallier à cet appel dans le contexte actuel.

Ecrit au lendemain du 11 septembre, *Tirs Croisés* est un livre salutaire et indispensable à qui veut préserver les acquis du passé. La qualité de la documentation auquel il se réfère permettra au lecteur de compléter son information. La modération du propos évite par contre l'écueil du simplisme et de la caricature. Face à la barbarie dans laquelle les fanatiques se complaissent, le livre saint d'une main et le fusil de l'autre, l'athée se surprendrait parfois à espérer que Dieu existait vraiment et qu'il botte une fois pour toute le train de tout ceux qui massacent en son nom. *Tirs croisés* nous fournit une analyse pointue de la menace; il est de la responsabilité de tout démocrate d'y faire face.

Claude Wachtelaer

¹ Fourest, C. et Venner, F., *Tirs croisés, la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Calmann-Lévy, Paris, 2003.

Laïcité et Europe

que) en oubliant que c'est à ce niveau que se joue maintenant l'essentiel.

On apprendra par exemple que l'Association des libres penseurs autrichiens comptait 100 000 membres vers 1930, que ses biens ont été confisqués en 1933 et qu'elle attend toujours la moindre restitution. Même en Autriche, on se hâte plus vite pour d'autres.

L'impression d'ensemble est d'ailleurs que hors la Norvège et la Belgique, la situation des non-croyants n'est pas favorable et les grandes proclamations des religions dominantes sur le respect des droits de l'Homme et le pluralisme s'arrêtent à l'incroyance.

On ne saurait mieux démontrer que par une publication de ce type l'importance décisive des contacts internationaux entre laïques pour mieux se soutenir les uns les autres et pour définir comme les Églises une stratégie européenne. Ne commettons pas l'erreur des politiques et des syndicats (sans parler de l'opinion publi-

balement) qu'une réelle stratégie politique se met en place.

Ainsi pour le cas espagnol, Juan Francisco González Barón expose les inconvénients du concordat de 1976 qui ne reconnaît pas la liberté de conscience. Seules les religions sont protégées et l'enseignement de la religion catholique est obligatoire.

Soit. Mais proposer comme solution la loi de 1905 en la donnant comme modèle européen (dans la Constitution?) a-t-il un sens politique dans une situation jugée aussi désastreuse?

Le rêve n'est pas un bon conseiller en politique et il ne faudrait pas que les laïques soient les seuls Espagnols à n'avoir pas tiré un trait sur l'époque de la guerre civile et de la République.

Patrice Darteville

* Fédération humaniste de Pologne et Fédération humaniste européenne: *Humanisme et démocratie en Europe centrale: coexistence de différentes orientations de vie - Discriminations enracinées dans la loi et la vie pratique, série «Coexistence de communautés religieuses et humanistes en Europe»*, Bruxelles, 2004, 52 pp., Fédération humaniste européenne, av. A. Fraiteur, 1050 Bruxelles, tél. 02/627.68.90, fax: 02/627.68.01, email: fhe@ulb.ac.be

Le quarantième anniversaire de la Fête de la Jeunesse laïque

Royal rendez-vous

Lisa, Nicolas, Cédric, Céline, Alexia et les autres... ils étaient douze jeunes à être reçus par le Roi au Palais de Bruxelles le 5 mai dernier: six filles et six garçons qui avaient participé à la quarantième fête de la Jeunesse laïque. Cette réception par le Roi est une première et signifie sans doute une recon-

naissance plus implicite encore de la spécificité laïque. Philippe Grollet, le président du Centre d'Action laïque, a mené la délégation d'enfants, accompagnés de leurs professeurs de morale et de Mike Roeykens. Le Roi a salué personnellement chacun des enseignants et des enfants des cours de morale des écoles de Mo-

lenbeek, Etterbeek, Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse. La rencontre, même si elle a été quelque peu intimidante, a permis d'établir un dialogue entre Albert II et des jeunes que leur cérémonie de passage de l'enfance à l'adolescence a manifestement fait réfléchir aux valeurs morales à l'école mais aussi dans la société en général, à l'heure où l'on parle trop souvent de racisme, d'intolérance et de violence.

M.M.

Au sommaire de Vivre

L'élargissement de l'Europe

- **Abonnement: 17,50** (quatre n°)
- **numéro: 6,20**

À virer au compte 210-0624799-74 du Centre d'Action Laïque avec la mention «Vivre»

Rectificatif

Dans notre précédent numéro (EdL 321/mai 2004), l'article paru en page 20 «On change la formule mais on garde le président» de Patrice Darteville comportait un paragraphe incompréhensible. Une malencontreuse erreur informatique s'est produite dans une partie du texte évoquant l'assemblée générale du CAL. Il fallait lire le 6^e paragraphe comme suit:

«Il a donc fallu aviser. Ainsi qu'il l'a déclaré à l'assemblée générale, Philippe Grollet n'était ni dégoûté ni fatigué. Il avait simplement pensé qu'un renouvellement des personnes dirigeantes serait une bonne chose pour la laïcité. Devant le blocage, le conseil d'administration, par vingt voix contre trois, lui a demandé de briguer un mandat supplémentaire. Philippe Grollet l'a accepté, d'où la réélection de Charleroi».

La rédaction d'*Espace de Libertés* prie ses lecteurs de l'excuser.

Le décès de Georges Van Hout

Un faiseur de gué

née Adolphe Max. Il écrivit un livret d'opéra au nom évocateur *L'Iconoclaste* sur une musique signée Paul Danblon. Il écrivit des pièces de théâtre. Il dirigea Radio-jeunesse, qui fit les beaux dimanches après-midi des petits Belges francophones. Son pseudonyme «enfantin», Jean Le Paillot, constitua la face joyeusement éducative de cet homme si sérieusement impliqué dans la vie intellectuelle du pays, à une époque où la lutte faisait rage entre novateurs et conservateurs. Au point qu'il fut traité par la Conférence des évêques de Belgique, en 1957, de «blasphémateur».

Meneur infatigable de l'émission «La Pensée et les Hommes» de 1955 à 1993, une émission culte pour les libres penseurs, diaboliques pour d'autres, il creusa un large chenal dans la banquise de l'intolérance.

Georges Van Hout m'avait honoré en acceptant que je l'assiste sur ce navire. Il fut pour moi un formateur, qui guida mes premiers pas dans le métier difficile du son et de l'image.

Il savait remarquablement déléguer des responsabilités parfois essentielles, en toute confiance, mais savait être inexorable en cas de défaillance due au manque d'engagement et de travail.

Il avait une obsession: utiliser pleinement les moyens radiophoniques et visuels pour faire passer les messages laïques. Je me rappelle ainsi une nuit blanche que nous avons passée à visionner des bobines de films pour réaliser une seule demi-heure de télévision dénommée «L'esprit des foules».

J'ai tenu à parler de cette aventure commune, car un homme qui dispa-

raît ne meurt pas tant que les mémoires vivantes seront là pour se souvenir, avec cette pesanteur chaleureuse survivante en soi. Et je sais que Georges Van Hout a marqué de sa présence sur cette Terre assez d'hommes et de femmes pour ne pas disparaître réellement de sitôt, notamment Edmond Blattchen, qui lui consacra un entretien dans son «Noms de Dieux».

Cet amoureux de la diversité des cultures, qui goûtait la conviction d'autrui comme un gastronome de l'esprit, était très conscient du rôle joué par l'écoulement du temps. Qui modifie sans cesse le tissu des rapports humains. Et démontre combien les certitudes figées sont vaines, et dangereuses. Elles stratifient les communautés et les dressent l'une contre l'autre.

Les deux constantes de la pensée de Georges Van Hout? Celle que le temps n'altère pas les «invariants» fondamentaux de l'humanité mais ne modifie que leur expression. Celle que le contenu de la spiritualité est unique, le contraste conflictuel des thèses n'émanant que de la diversité des formes qui l'expriment. Pour éviter, disait-il, cette dérive assassine, les grands mythes doivent être considérés comme des symboles d'ouverture du mental et de l'éthique et non comme des allégories qui enferment l'homme en leurs interprétations réductrices et contraignantes.

Un de ses hommes modèles était Omar Khayyam, cet Iranien génial du XII^e siècle. À la fois mathématicien, poète chantant le vin et les femmes en un monde musulman alors lumineux. Un homme capable de s'en remettre aux générations à venir pour dépasser les limites des connaissances de son époque.

Malraux, cet athée hanté par «l'anti-destin» de l'homme, disait que son seul dépassement consistait à laisser une trace de pas dans le chemin de l'humanité; Georges Van Hout y a laissé une remarquable empreinte. ■

Jacques Rifflet

Méfiez-vous du préservatif volant

Mercredi 19 mai 2004. À la Chambre des Communes, Tony Blair prend la parole pour répondre aux questions des parlementaires. Soudain, depuis la tribune des invités, trois objets sont lancés en direction du Premier ministre. Et bientôt une poussière violette envahit l'espace. Certains élus croient leur dernière heure venue. L'Assemblée est évacuée dans le plus grand désordre.

Un peu plus tard, une des personnes présentes explique devant les caméras de télévision que, lorsqu'elle a senti l'odeur qui accompagnait la poussière, elle a paniqué. Il faut dire qu'il y avait de quoi: les objets en question étaient des préservatifs. Et la poussière violette était causée par ce que les deux auteurs de l'attaque y avaient mis: de la farine teinte dans cette couleur. Autant dire que l'odeur qui a inquiété ce parlementaire, c'était uniquement celle de ce produit de boulangerie dans laquelle il avait été copieusement roulé.

En d'autres temps, cette attaque aurait été traitée comme elle le mérite: l'expulsion des deux trublions, deux lignes dans la presse et on revient aux choses sérieuses. Pas dans le cas présent: les journaux télévisés britanniques du soir, en ce 18 mai, ont tous ouvert sur cette «faillie embarrassante aux règles de sécurité de Westminster», ajoutant qu'il s'agissait de «la plus grave depuis des années».

Quart d'heure de gloire

Et les mêmes JT d'énumérer la liste des mesures prises depuis le 11 septembre: pose de grilles autour du parlement, installation de blocs de béton pour empêcher les attaques à la voiture suicide, policiers armés autour du bâtiment, obligation de passage par un détecteur de métaux avant d'être admis à l'intérieur du bâtiment... Mais rien, évidemment, pour empêcher deux parfaits inconnus de revendiquer leur quart d'heure de gloire grâce à un peu de farine et quelques préservatifs.

Le crime s'avère légèrement problématique.

Nous sommes donc entrés de plain-pied dans une escalade sécuritaire confinant à l'absurde. Et, comme à chaque fois dans ce cas, c'est au plus intelligent à décider d'arrêter la course. Autant dire qu'on n'est pas sorti de l'auberge.

C'est l'Awacs

Quelques jours après cette attaque à la farine, le roi Juan Carlos d'Espagne mariait son fils. Et nul doute que, grâce au luxe de mesures de protection prises à l'occasion de cet événement, certains ➤

Le Parlement est désormais mis sous haute surveillance...

experts en sécurité ont pu se payer une villa sur une côte ensoleillée. C'est bien simple, tout y est passé. On a eu droit aux désormais rituelles caméras de surveillance tout au long du parcours princier (et on peut supposer que, une fois placées, ces caméras ne vont pas être enlevées, ce serait bête de gaspiller). Mais, comme chacun sait, «si vous n'avez rien à vous reprocher, en quoi est-ce que des caméras pourraient vous gêner?»).

Quelque 17 700 policiers étaient à pied d'œuvre, soit 15% du total des forces de l'ordre en Espagne (le jour du mariage était donc le moment idéal pour se garer sur un arrêt de bus ou vider les coffres d'une banque. Pour peu, bien sûr, qu'on ne commette pas ces actes répréhensibles à proximité du lieu du mariage). Schengen était suspendu, ce qui permettait le contrôle des identités aux frontières et le refoulement des personnes suspectes.

Après avoir hésité, parce que, en théorie, ce n'est pas son rôle d'assurer l'assistance pour des mariages, furent-ils royaux, l'OTAN a accepté de prêter un Awacs, un avion-radar destiné à assurer le contrôle des cieux au-dessus de la noce. Les identités des personnes habitant près des lieux de la cérémonie ou le long du parcours du mariage ont été systématiquement relevées.

Bien sûr, toutes ces mesures ont eu un prix. Un prix payé par ceux-là mêmes qui se sont retrouvés flingués. Mais, dans leur ensemble, ils n'ont pas protesté. C'est vrai: qui oserait se plaindre de débourser entre 6 et 8 millions d'euros pour empêcher des énergumènes de lancer des préservatifs remplis de farine mauve sur un jeune couple princier? ■

Marc Oschinsky

Plus les mesures de sécurité se renforcent, moins il faut faire d'efforts pour les contourner.

Mais *La mala educación* est plus que cela. Alors que les deux films cités réglaient des comptes en racontant une histoire linéaire, le génie d'Almodovar nous emmène, comme toujours, dans un labyrinthe qui reflète la complexité des destins et des sentiments. Il y est question de la décou-

Cinéma

La mala educación

Le mot de la fin du film de Pedro Almodovar est: «*Passion*». Après celle de Mel Gibson qui a suscité, paraît-il, de nombreuses conversions à la sortie des cinémas au pays des «*born again christians*» où le Saint-Esprit accomplit encore des miracles, la passion contée par le cinéaste espagnol risque bien de produire l'effet inverse. Aux antipodes du prosélytisme gibsonien, le film d'Almodovar s'inscrit plutôt dans la lignée des *Magdalene sisters* de Peter Mullan et de *Song for a raggy boy* de Aisling Walsh. Tous deux sortis en 2003, ces films pointaient du doigt l'univers quasiment carcéral des couvents pour filles-mères et des orphelinats d'Irlande. *The song for a raggy boy* dénonçait en particulier la pédophilie des curés chargés de l'éducation de jeunes enfants livrés à leur perversion derrière les remparts d'un orphelinat. Une bien «mauvaise éducation», confirme Almodovar qui signe ici un superbe film noir.

Mais *La mala educación* est plus que cela. Alors que les deux films cités réglaient des comptes en racontant une histoire linéaire, le génie d'Almodovar nous emmène, comme toujours, dans un labyrinthe qui reflète la complexité des destins et des sentiments. Il y est question de la décou-

verte de l'amour homosexuel entre deux enfants, Enrique et Ignacio, que la vie sépare. Des années plus tard, un jeune et ambitieux acteur se présente chez Enrique devenu cinéaste. Il se fait passer pour Ignacio alors qu'il est son frère Juan. Croyant avoir retrouvé son amour d'enfance, Enrique réalise un film d'après le scénario que lui propose Juan. Le scénario intitulé «*La visite*» retrace leur enfance et est censé soumettre au chantage le curé pédophile -le père pervers- qui abusa du jeune Ignacio. À partir de là, Almodovar fait exploser le récit: on passe du présent au passé et de la réalité fuyante à la fiction plurielle; chacun rend visite à l'autre, mais sans jamais le rencontrer vraiment. Car Ignacio, devenu travesti et héroïnomane, est déjà mort depuis plusieurs années d'une overdose administrée par les bons soins du curé pédophile et... par son propre frère Juan devenu à son tour amant, mais consentant, du même curé désormais défroqué... Si la pédophilie, la transsexualité et le fraticide forment la trame de ce film au récit multiple et complexe, le véritable sujet est le désir interdit. Du grand art almodovarien servi par d'excellents acteurs dont la beauté souligne l'ambiguïté. ■

Xavier De Schutter

Paul Auster et Percival Everett, nourris de culture européenne, plaident pour ce que l'Amérique déteste: l'ambiguïté.

A lors que la politique américaine clame la transparence, étale au grand jour des vérités douteuses avec un art consommé de la dissimulation couplée au grand déballage public, il est un domaine qui résiste à cette grand-messe du tout dire la main sur le cœur en chantant l'essentiel: la littérature. *Effacement* de Percival Everett et *La nuit de l'oracle* de Paul Auster parus chez Actes Sud, fondent chacun à leur manière cet acte de résistance. L'histoire de la pensée résume ce combat de l'intelligence individuelle contre la parole autorisée, de la clairvoyance de l'intuition contre l'obscurantisme du *diktat*. Socrate, Galilée, rejoints par tous les écrivains dissidents, en ont fait les frais. Aujourd'hui, l'audimat fait, détermine l'étonnement de pensée. Est taxé de pédant le lettré, de nombriliste le solitaire, de traître celui qui ne communique pas avec le groupe.

La vieille Europe, riche de ses différences, de ses contradictions nourricières, lestée de sa mémoire commence, on le sait, à être contaminée par cette propension américaine à tout dire, tout montrer en temps réel et en direct. Un grand fait-tout égalitariste qui touille en *prime time* dans le *reality show*, élève au rang de base commune l'inculture, banalise la médiocrité équitablement répartie... L'exception culturelle, ethnique, minoritaire étant devenue elle-même, c'est un comble, la norme.

Aussi, lorsque Thelonius Monk Ellison, le romancier noir d'*Effacement* imaginé par Percival Everett, se réclame de Wittgenstein, Barthes ou Derrida plutôt que de Toni Morrison, James Baldwin ou d'autres chantres moins talentueux de la culture noire

américaine, il manque de se faire lyncher. Ses livres, incompréhensibles et invendables, sont le clou du cercueil de son agent littéraire et la risée de ses frères et sœurs, engagés, qui dans la lutte sociale de leur communauté, qui dans la course effrénée à l'argent. Du moins en apparence, car ces combats-là en dissimulent d'autres, plus intimes.

Agacé par le succès invraisemblable d'une niaiserie «*Not' vie à nous au ghetto*» écrite en sabir «nègre» sous couvert d'authenticité par une écrivainne afro-américaine, Thelonius décide d'écrire un pastiche. Intitulé «*Putain*», truffé de fautes de syntaxe, de mots orduriers et d'une criante vérité, il donne la parole à une fausse confession qui fait illusion. Tout le monde crie au génie. Et voilà notre romancier piégé... Voulant dénoncer la supercherie des nouvelles formes d'art obligatoire, le despotisme de l'appartenance et la pauvreté de son expression, il se voit couronné d'un prestigieux prix littéraire! Dans la lignée de *La Tache* de Philip Roth et d'*Oleanna* de David Mamet, ce roman brillamment construit met en boîte, avec malice et courage, toutes les formes de manipulation, de censure, d'autocensure, et interroge la responsabilité et les limites de l'art. Et sa dérive mercantile: l'obligation de faire œuvre utile et rentable.

La réalité ment

Faut-il hurler avec la meute, se compromettre ou résister? L'art doit-il servir une cause ou exprimer le surgissement confus de l'être? Où est le mensonge: dans la peur du secret, de l'opacité, du non-dit ou dans la clameur obligatoire? D'une certaine façon, *La nuit de l'oracle* de Paul Auster, tourne autour des mêmes interrogations. À savoir que les réalités du monde ne sont pas une fin en soi. Ce qui se dérobe, se révèle par accident, par hasard, ce qui transpire d'une vie, d'une œuvre nous en disent plus sur le monde et sur les hommes que leur fiche de salaire, leur identité. C'est dans le mystère de l'existence que Paul Auster nous entraîne à la suite de son narrateur-écrivain, dans les plis d'un récit-gigogne d'un roman dans le roman du

Éloge de l'ambiguïté

roman. Et dans ce vertige qu'offre le jeu de miroir, dans la rencontre de personnages marginaux, rejetés par la grande Amérique démocratique -un négociant chinois, un chauffeur de taxi noir-, nous entrevoions notre condition d'humain, jouet de la destinée, de la perte, du manque, de la finitude. Écrivant dans un carnet bleu acheté au drugstore du coin, l'écrivain de Paul Auster entrevoit à son histoire des accents divinatoires. Un roman, c'est le terrain de jeu des muses, de forces invisibles, de l'inspiration, de l'imaginaire, de réminiscences. La force de la création, celle de Paul Auster en particulier, est d'être perméable au monde réel, de donner à voir, de mettre en correspondance le corps du récit et les apartés, la vie des personnages et celle de leur créateur et faire que tout cela se parle. C'est dans cette spirale vertigineuse entre le vrai et le faux que nous fait entrer ce roman formidablement construit, avec des personnages terriblement attachants, concrets mais aussi totalement magiques.

Effacement de Percival Everett joue lui aussi du roman dans le roman, montrant combien celui qui se proclame le plus authentique -ce «*Putain*» d'un gosse du ghetto- est en réalité le plus faux. Pour Everett, la réalité n'a d'intelligibilité que transfigurée.

La parole endort

La planète est à feu et à sang à cause de mensonges brandis comme des vérités (les armes de destructions massives, par exemple), d'images tronquées, de paroles divines confisquées, de textes détournés. Le mensonge est partout qui nous dresse les uns contre les autres. Et si la vérité, la vraie, était plus compliquée? Se méfier de l'éloquence et du baratin, dit le personnage d'*Effacement*, écrivain férus des grands auteurs grecs. Jadis la parole avait le don d'éveiller, aujourd'hui elle endort, gomme, grommelle. «En lésant la langue, on lèse le sentiment et le cerveau, on obscurcit le monde», écrivait Kafka et ce n'est ni Paul Auster ni Percival Everett qui démentiront. ■

Sophie Creuz

Percival Everett, *Effacement* et Paul Auster, *La nuit de l'oracle* sont parus chez Actes Sud.

Art abstrait

Mouvement et relief

Nous savions, grâce à Archimède, comment soulever l'univers, mais comment le suspendre? Deux expositions nous proposent quelques suggestions.

En sculpture, il y a deux manières d'écrire dans l'espace, la première consiste à découper, plier ou souder des plans dont l'assemblage créera des zones d'ombres et de lumières, instaurant un dialogue entre surface et profondeur et ce, avec ou sans couleur. Ce type d'écriture sculpturale est encore destiné à enclore des volumes dans l'espace, à fonctionner comme une architecture faite d'opacités et de transparences.

«Je ferai des mobiles de toiles d'araignées et je les animeraï avec des chauves-souris».

Alexandre Calder

tant d'espaces transparents. Ici, le vide devient primordial et appelle une inhérente projection mentale: tout vide demande à être comblé.

Le goût pour la technologie

À la fin des années quarante, s'il y a deux façons d'écrire, il y a aussi deux façons de penser pour les tenants de l'art géométrique, d'une part le souci de réorganiser le chaos provoqué par la Seconde Guerre mondiale et, d'autre part, une foi encore inaltérable pour la science et la technologie, nouvelles déités toutes-puissantes. Ce goût pour la technologie introduira l'usage dans l'œuvre de l'électricité, du moteur, de la lumière et du son.

Cette nouvelle génération d'artistes croit en la capacité de l'homme de façonner son destin par le biais de l'art. Certains, comme Calder, conscients des limites de la mécanique et de la technologie, en feront un

moyen et non une fin. Ce moyen mécanique servira d'ailleurs –paradoxalement– pour atteindre une forme de poésie.

Cette métaphysique de la géométrie plastique désignera donc deux conceptions différentes de la modernité. La première se fonde sur l'idée originelle d'une abstraction géométrique comme expression d'une élévation spirituelle dégagée des contraintes matérielles de représentation. La seconde est axée sur la transformation et la sublimation des phénomènes scientifiques en une expression d'universalité poétique. À travers ces voies différentes, le point commun consistera dans le fait de transcender l'expression artistique par le biais d'une abstraction construite.

C'est dans les années cinquante que va se développer l'art cinétique proprement dit; mais il ne naît pas *ex abrupto*, il trouve ses diverses sources dans les reliefs cubistes, la dynamique futuriste, le *Manifeste réaliste* de Gabo et Pevsner rédigé à Moscou en 1920: «Nous rejetons l'erreur millénaire égyptienne en art selon laquelle les rythmes statiques sont les seuls éléments de la création plastique. Nous affirmons dans l'art plastique un nouvel élément: les rythmes cinétiques comme formes essentielles de nos perceptions du temps réel». Mais il se trouve encore dans le néoplasticisme de Mondrian, l'angélisme russe de Malevitch et de Rodtchenko, ou encore le dadaïsme de Duchamp. C'est à Victor Vasarely que l'on doit l'invention et l'usage cohérent du terme «cinétisme».

Si Calder est «forgeron», on pourrait qualifier les artistes de l'autre tendance de «mécaniciens» et parmi ses derniers, on distinguera les héritiers constructivistes du Bauhaus ou les enfants turbulents du dadaïsme et du surréalisme, comme Jean Tinguely ou notre compatriote Pol Bury.

Spatialisme

Car la Belgique ne fut pas en reste. En 1962, Umberto Eco et Bruno Munari définissent ainsi le cinétisme: «Un genre d'art plastique où le mouvement des formes, des couleurs et des plans est le moyen pour obtenir un ensemble changeant. Le but de

de couleurs qui tentent à donner à celles-ci une vie et une poésie propres (...). Il intègre dans l'espace les notions principales du temps, de la durée et du mouvement. Les formes doivent se libérer, s'animer et s'inscrire dans toutes les matières. Le mouvement dans sa diversité et dans toutes ses applications doit donner à l'œuvre d'art une énergie nouvelle». Il sera suivi en 1966 par le *Manifeste optico-spatialiste* de Henri Gabriel, cofondateur la même année du groupe *Geoform* avec Delahaut, Decock et Noël.

Marcel Duchamp en parlant de Calder avait déjà mis le doigt sur un important problème, celui du «traitemen

t de la gravité», soulignant combien Calder troubloit et perturbait les lois de la pesanteur terrestre, non en l'agressant mais en la séduisant. Vassilakis Takis débarqué à Paris en 1955 suit les traces de Calder et souhaite à son tour défier la pesanteur. En 1960, à la galerie Iris Clerc, il lance un homme dans l'espace: un homme en équilibre entre deux aimants, l'un fixé au plafond, l'autre sur le mur –durant quelques secondes– flotte au milieu de la galerie.

Ensuite viendront les *Signaux lumineux* (1985) inspirés par les pistes d'atterrissement, les balises portuaires ou les lumières de l'autoroute, illustrations d'un monde contemporain frénétique en perpétuelle mouvance, d'un univers atomisé animé par un kaléidoscope de couleurs électriques.

Avec ses neufs boules lancées dans l'espace, l'Atomium est un exercice de jongleur et symbolise bien, lors de cette Exposition universelle de 1958, les aspirations scientifiques utopistes de l'après-guerre. Dans le cadre de l'exposition actuelle à l'Atomium, Diane Hennebert a offert une boule à Takis qui y a installé une série inédite de sphères électromagnétiques produisant un fascinant espace musical.

On peut également y voir des œuvres de Soto, Agam, Le Parc, Tinguely, Cruz Diez, Morellet, Schöffer, Bury, Gabriel, Leblanc et Van Hoeydonck, qui témoignent bien de l'internationalité du mouvement cinétique.

Troisième dimension

Au musée Ianchelevici à La Louvière, Valérie Formery a privilégié la troisième dimension dans l'art abstrait belge. Le tableau-sculpture sort littéralement du mur: superpositions de toiles chez Bauweraerts, subtiles variations d'épaisseurs de papiers chez

AU NOM DU PÈRE

L'*Africain* n'est qu'un «petit livre», selon les mots mêmes de l'auteur, le magistral J.M.G. Le Clézio –il est vrai qu'on connaît davantage l'auteur comme un écrivain prolix–, admirable et à découvrir d'urgence. L'Africain, c'est ce père, si peu et si mal connu que l'enfant rencontre à l'âge de huit ans, au fond de l'Afrique, au Nigéria, à Ogoja, en allant le rejoindre avec sa mère et son frère.

Ce père, taciturne, sévère, est médecin au cœur de la brousse, une vie choisie par cet homme intègre après deux ans passés dans la jungle amérindienne. «Une région où la guerre est permanente, guerre des hommes entre eux, guerre de la pauvreté, guerre des mauvais traitements et de la corruption hérités de la colonisation, guerre microbienne surtout». Voilà planté le tableau: variole, dysenterie, bilharziose, paludisme... la bataille à livrer est immense, les moyens dérisoires, dans un pays difficile où le père restera vingt-deux ans et dont il reviendra épousé. Après l'ivresse de la découverte, le partage de l'aventure des débuts avec sa femme, il connaîtra aussi la solitude et surtout l'impuissance pendant la guerre 40-45, quand il tentera vainement de rejoindre sa famille restée en France. Il

reste de tous ces temps des photos qui émaillent le livre, un roi, des femmes, des enfants, des coloniaux portant casque –colonial–, les maisons (des cases le plus souvent) habitées. Car ce n'était pas là une famille classique: ils vivaient en pleine brousse dans un confort spartiate, au milieu d'insectes fort peu sympathiques –l'épisode des fourmis tueuses est particulièrement effrayant.

Le Clézio aurait voulu être africain, son empathie avec le continent sourd de chaque phrase. L'histoire de sa famille (racontée aussi dans ses précédents ouvrages, comme *Onitsha* et *Révolutions*) est née sur l'île Maurice, elle se poursuit là, en plein cœur de l'Afrique où l'auteur a été conçu. C'est sa part d'héritage par lequel il a reçu «une liberté si intense que cela me brûlait, m'enivrait, que j'en jouissais jusqu'à la douleur». C'est en se penchant sur la vie de son père que Le Clézio retrouve ses racines mais aussi, et surtout, l'amour entre son père et sa mère dans un pays qu'ils aimaient. Double amour transmis à un écrivain qui, dans la plus délicate dérivation, réalise une œuvre remarquable et universelle.

Michèle Michiels

L'Africain, Mercure de France, 16,64 €.

chacun le reflet de l'état d'âme, la dimension optique étant née de l'esprit, reste incontrôlable quant à sa valeur matérielle».

Ben Durant

Expositions:
• Sculpture construite belge – Géométries variables, Musée Ianchelevici, 21, Place communale, 7100, La Louvière. Jusqu'au 20 juin 2004.
• En équilibre et en mouvement à l'Atomium, Boulevard du Centenaire, 1020, Bruxelles. Jusqu'au 15 septembre 2004.

Gilbert Decock, *Monodie*, 2003, bronze oxydé, © H. Maertens.